



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



me.

Ex Dona
R. P. Claud. Franc.
Monastrier Soc. Jesu

MERCURE

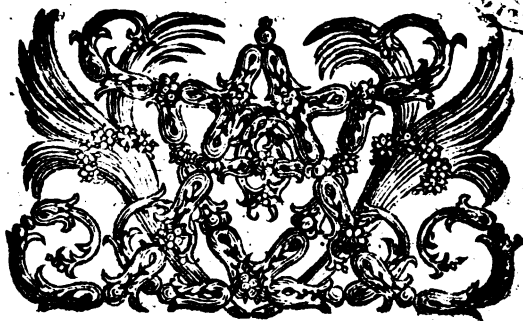
Colleg. Lugd. S. Trinitatis

Soc. Jesu. cat. insc.

DEDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN

JANVIER 1691.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
m^e Merciere au Mercure Galant.

Avec Privilege du Roy.
M. DC. XCI.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par,
Charmante Aurore enfin se
voilà de retour, doit regarder la
page 48.

La Médaille doit regarder
la page 159.

L'Air qui commence par ,
Non l'Hyver n'est plus, &c. doit re-
garder la page 232.

T A B L E.

P Relude.	
Sonnet.	22
Lettre d'un Prelat Flamand à un Conseiller d'Etat en Espagne.	4
Morts.	21
Origine des Religieuses de Beau- mont près Tours.	25
La Conquête de la Savoie, Eglo- gue.	28
Reception des deux nouveaux Pre- sidents à Mortier, & des deux A- vocats Generaux au Parlement.	49
Licutenances de Roy du pays de la Marche de Xaintonge & d'An- goumois données par le Roy.	51
Lettre contenant plusieurs nouvel- les des Indes.	52
Noms de quatre-vingt-deux Lieu- tenans de Vaisseau à qui le Roy a donné des Compagnies.	88
Ode à Mrs de l'Accadémie Fran- çoise.	94

T A B L E.

<i>Compliment fait à Monsieur par le</i>	
<i>Pere Boursault, Theatin.</i>	103
<i>Histoire.</i>	111
<i>Lettre d'un Gentilhomme François</i>	
<i>à un de ses Amis réfugié en An-</i>	
<i>gleterre, sur la Harangue du</i>	
<i>President de la Tour.</i>	128
<i>Mariages.</i>	160
<i>Benefices donnez.</i>	169
<i>Lettre de l'Envoyé d'Angleterre à</i>	
<i>la Haye au Marquis de Carmar-</i>	
<i>ten.</i>	178
<i>Belle action de Mr le Marquis de</i>	
<i>Ecuquieres.</i>	189
<i>Autre Article de Morts.</i>	190
<i>Monument à la gloire du Roy.</i>	276
<i>Relation de Canada.</i>	213
<i>Article des Enigmes.</i>	226
<i>Convoy party pour l'Irlande.</i>	233
<i>Liures nouveaux,</i>	234

Fin de la Table.



MERCURE GALANT

JANVIER 1691



E croy, Madame,
que je ne puis mieux
commencer ma pre-
miere Lettre de cette
nouvelle année, qu'en vous
faisant part d'un nouveau Por-
trait du Roy. Les traits sont
si ressemblans, que vous n'au-
rez pas de peine à tomber d'ac-
cord qu'ils ne peuvent conve-

Janv. 1691.

A

2 MERCURE
nir qu'à ce grand Monar-
que.

A V R O Y.

S O N N E T.

ETonner l'Univers par son rare
genie ,
Combattre, terrasser un monde d'En-
nemis,
Défendre ses Sujets , protéger ses
Amis ,
Et signaler par tout sa prudence
infinie.



Braver ouvertement toute l'Europe
unie ;
A ses Augustes loix voir l'Océan
soumis ;
Faire de ses Etats l'Empire de The-
mis ,
Et celui des beaux Arts, de Mars,
Et d'Franie.



*De son peuple charmé prévenir les
desirs,
Le combler de bonheur; de joye, &
de plaisirs;
Estre grand, liberal, égal & ma-
gnanime.*



*Poursuivre un Parricide à sa perte
obstiné,
Pour rétablir au Trône un Prince
legitime,
Sont les faits d'un Heros qui n'a
rien de borné.*

Après ce Sonnet qui m'a
esté envoyé au nom du Soli-
taire de Pontoise, vous serez
bien-aïse de voir un Ouvrage
d'une autre nature, & qui me-
rite d'estre leu avec attention.
On y voit le peril où la Ligue
faite contre le Roy met la Re-
ligion Catholique en Flandre.



L E T T R E

D'UN PRELAT
FLAMAND,
A un Conseiller d'Etat
en Espagne.

MONSEIGNEUR,

C'est avec une extrême repugnance que je me hazarde à vous écrire sur des matieres qui ne peuvent vous estre agréables, & encore moins à Messieurs vos Collegues, qui suivant un ancien abus qui est passé en coutume, ne reçoivent pas volontiers des nouvelles, toutes importantes qu'elles soient, quand elles ne répondent pas à ce qu'ils souhaitent, & encore moins à l'honneur de la

Monarchie ; mais comme vous aimez nôtre sainte Religion Catholique, Apostolique & Romaine, le service du Roy nôtre Maître, & le bien public de ses Sujets, je ne puis résister aux mouvemens de mon conscience qui m'obligent à vous informer de plusieurs choses que j'ay inutilement représentées à ceux qui tiennent icy les premières places. Vous croirez peut-estre que je vais vous parler de l'état où les pauvres Peuples sont réduits par la guerre, des violences inouïes commises par les troupes de ces Alliez, qui nous devoient mettre à couvert des hostilités des François, & qui nous ont néanmoins traités avec autant & peut-estre plus de barbarie, de la profanation des Eglises, des Vases Sacrez & des mystères de nôtre sainte Religion ; afin de vous les faire plaindre, & qui

6 MERCURE

font mille fois par jour maudire la Ligue & les Alliez. Non, Monseigneur, vous en sçavez des nouvelles, le Conseil en est informé par plusieurs Lettres, & particulièrement par celles de Messieurs les Etats de Brabant. Sa Majesté a eu la bonté de leur faire une réponse capable, selon ce que le Conseil d'Etat paroit en avoir jugé, de leur mettre l'esprit en repos, en leur donnant esperance d'un puissant secours pour la Campagne prochaine. C'est cependant cela qui augmente l'inquietude, non seulement des Brabançons, mais de tous nos bons Flamans, qui nonobstant leur simplicité naturelle ont crû, que puisqu'on avoit affecté de rendre publique cette Lettre du Roy, il leur estoit permis de raisonner dessus; & voicy comme ils raisonnent. Ils disent qu'on leur donne à la verité des

Louanges qui leur font plaisir ; mais
 que quand pour toute réponse à des
 remontrances articulées par oant de
 faits odieux qui font assez connois-
 tre que ces Alliez dont on esperoit
 tant de services, ne songent en effet
 qu'à ruiner les Pays de Sa Majesté,
 & qu'à faire subsister leurs Troupes
 aux dépens de ses Sujets ; quand,
 dis-je, pour toute réponse on leur dit
 en termes généraux, qu'ils seront
 secourus puissamment, & que Sa
 Majesté risquera toute la Monar-
 chie pour leur conservation, ils ne
 savent que penser, si ce n'est que le
 Conseil d'Etat a trouvé des ex-
 pediens dont on ne juge pas à propos
 d'informer le public. C'est ce qui
 augmente leur inquietude & leur
 curiosité ; car quelque simples qu'ils
 soient, ils ne prennent pas pour ar-
 gent comptant les remises que Son
 Excellence attend depuis tant de

mois ; & que les Officiers Espagnols ont toujours mangées long temps avant qu'elles arrivent , encore moins l'argent qui doit arriver sur les Galions & les revenans-bon de la grande reforme faite dans les Finances il y a quelques années , laquelle n'a pas rendu l'argent d'Espagne moins rare en ce Pays cy. Vous croyez à Madrid que la bourse des Hollandois est inépuisable , comme les gens de qualité croient ne pouvoir jamais ruiner leurs Marchands à force de prendre à credit & de ne pas payer ; mais on est icy trop près d'eux pour ne pas savoir que si leurs Livres sont fort chargez de grosses parties pour l'Empereur , & pour tant de Princes dont le Roy Guillaume leur a donné la pratique , en gagnant sur leur marché les frais de son Sacre , leurs Magazins n'en sont pas mieux fournis. Ainsi nos

GALANT.

9

Honnas gens ne comptent pas sur tout
ce que le Roy Guillaume promet de
les obliger à prêter pour ce Pays-cy,
comme sur une ressource fort consi-
derable, puis que quinze cens mille
Florins ne suffisent pas à payer une
grosse Armée, & elle qu'on la promet
& à l'empêcher de ruiner les Peu-
ples, comme elle a fait les deux
dernieres Campagnes. Cependant
quand ils voyent la contenance as-
surée de nos Ministres, ils se dou-
tent qu'il y a quelque autre chose
qu'ils n'auraient peut-estre pas de-
viné, s'ils ne ne l'avoient appris
par beaucoup de Lettres de Hollande
& d'Angleterre. C'est le bruit qui
se répand que le Roy vostre Maîs-
tre avoit fait un Traité, par lequel
il cedeoit Nicupors, Ostende, &
quelques autres places aux Hol-
landois & aux Anglois, pour ser-
vir de secours qu'ils enverroient
dans les Pays-bas, & vous ne

A 9

pouvez croire, Monseigneur, le
 mauvais effet qu'a produit parmi
 les Peuples cette nouvelle, vraie
 ou fausse. Vous sçavez combien ils
 sont icy zelez pour la Religion Ca-
 tholique, & vous pouvez par conse-
 quent iuger quelles sont leurs alar-
 mes, de voir dans les nouvelles publi-
 ques qu'on a resolu en Espagne de
 prendre des Eglises pour y faire
 des Presches, afin que les Pro-
 testans puissent avoir l'exercice
 de leur Religion dans des lieux
 où on ne la connoist que pour l'a-
 voir en horreur. Ils se represen-
 tent déjà ces Armées nombreuses
 d'Heretiques, qui se trouvant par
 tout les plus forts, donneront la loy
 aux Catholiques; & quoy que son
 Excellence & les Ministres des
 Alliez puissent dire au contraire,
 rien ne sera capable de les rassurer.
 Les Ecclesiastiques sont, comme

vous sçavez, la plupart gens sçavans & d'une vie exemplaire. Ils ont un grand credit parmy le Peuple. & on ne peut assez louer leur zèle pour le service du Roy. Cependant de la maniere dont j'en connois plusieurs, je ne voudrois pas répondre que s'ils estoient une fois persuadez, comme il s'en fait fort peu qu'ils ne le soient, que la Religion Catholique fust icy en quelque peril ils ne fussent capables d'animer les Peuples pour sa défense, & vous pouvez juger ce qui pourroit arriver dans un semblable desordre; car si le seul motif de la Religion a porté souvent les Peuples les plus soumis aux dernières extremitez, on pourroit icy craindre la mesme chose, sur tout, quand l'interest des Ecclesiastiques s'y trouveroit meslé. Soyez persuade, Monseigneur, que les riches Abbayes, les Chapitres,

Et tant de bons Beneficiers ne sont pas sans inquiétude, quand ils entendent dire que nous aurons l'année prochaine trente ou quarante mille hommes, Anglois, Hollandois, ou Haguenois réfugiés, & qu'ils apprennent en mesme temps qu'on met en vente en Angleterre & en Irlande, tous les biens des Catholiques, qu'ils voyent des Affiches dans les Gazettes Flammandes pour indiquer des Chanoinies d'Utrecht ou de Boisleduc, à vendre. Ouy, il ne faut pas vous tromper, ils craignent qu'il ne leur en arrive autant, sçachant bien que quand une fois les Protestans seront en possession de ces biens, & qu'ils auront des Places de secreté, toutes les forces du Roy nostre Maître ne seront pas capables de les en chasser. Que se par malheur il arrivoit que quelques Ecclesiastiques,

zeleZ, quand ce ne seroit que ces
 Seminaristes Anglois qui font la
 derniere pitie, & qui sont dé-
 pouilleZ de tout par celui dont on
 nous fait esperer une puissante pro-
 tection, se missent par desespoir, ou
 par un zele mal entendu, à exhorter
 les Peuples à défendre la Reli-
 gion de leurs Peres, je doute fort
 que toute l'autorité de ceux qui
 gouvernent ce pays-cy, fust capable
 d'Empêcher quelque grande revo-
 lution; car enfin ils n'auroient qu'à
 ouvrir leurs portes aux François,
 & si la moindre Ville avoit fait ce-
 te démarche, peut-estre qu'elle ne
 seroit pas seule. Vous comptez peut-
 estre sur la haine des deux Nations,
 qui est assurément fort augmentée
 par tous les maux qu'ils nous ont
 faits, & qu'ils nous font encore tous
 les jours; mais d'un autre costé, on
 les craint d'autant plus, qu'il par-

roist que les Alliez les craignent
aussi, sur tout depuis la Bataille de
Fleurus, qu'on nous a, dit-on, fait
gagner à Madrid, quoy que je vous
assure qu'elle a esté icy parfaite-
ment perdue. Si vous aviez veu
comme nous, l'embarras & l'irre-
solution où tous nos grands Capi-
taines ont esté depuis cette Journée,
le soin qu'ils ont eu de ne pas sortir
de nostre pays, & la tranquillité
avec laquelle ils ont laissé vivre les
François, vous comprendriez aisé-
ment que nos Flamands, n'ont pas
tort de n'avoir plus de confiance en
eux. J'avoue que les François leur
ont esté toujours fort odieux, mais
soyez persuadé que cette haine est
bien diminuée par l'amour de la
Religion, qui seroit peut-estre op-
primée, si la France ne la soutenoit.
Je sçay bien que les François parlent
ainsi; mais nos Peuples le croient.

GALANT. 15

Et en effet n'ont-ils pas raison ? Les Traitez faits avec le Roy Guillaume pour la seureté de la Religion Catholique, ne leur mettent pas l'esprit en repos. Ils sçavent de quelle maniere il a observé ceux qu'il avoit faits, comme Hollandois ; avec le Roy Jacques son Beau-pere, ainsi que les paroles données dans ses Declarations & dans ses Harangues aux Parliemens. Enfin ils n'ignorent pas qu'il a changé trois ou quatre fois de maximes depuis qu'il est parvenu à la Couronne ; qu'il a abandonné tous ceux qui l'ont le mieux servi, & ils ne doutent pas qu'il ne sacrifiait aussi volontiers ses Alliez, si une fois il n'en avoit plus affaire. Il est vray qu'en ce pays-cy nous ne comprenons pas comment le Roy nôtre Maître s'y fie, sur tout après que l'Empereur a perdu des conquêtes

26. MERCURE

qui assuroient la Chrétienté pour
 jamais, & mettoient sa Maison
 en estat de donner la loy à toute
 l'Allemagne, & peut-estre à toute
 l'Europe, pour s'estre laissé tromper
 par ses vaines promesses. Mais
 quand il y auroit suiet de s'y fier,
 quel compte peut-on faire sur une
 Armée de Rebelles prests toujours à
 changer de party, & sur tout, sur
 les Huguenots François, qui non
 seulement portent les armes contre
 leur Patrie, mais qui ont esté les
 principaux instrumens de la trahi-
 son concertée contre le Roy Jacques
 qui les avoit recens avec trop de
 facilité, & leur avoit accordé plus
 de graces qu'ils n'en auroient osé
 demander? En verité c'est beaucoup
 bazarder, de remplir ce pays cy
 de gens sans foy & sans loy, qui
 n'entretiendront leurs hostes que de
 leurs promesses contraires des prestres &

des Catholiques. Il y a encore plus de peril à laisser apprendre à nostre bon Peuple tout ce qu'ils ont fait pour déposer un Roy legitime, sous le ridicule prétexte d'avoir violé le Contrat original entre luy & ses Sujets, maxime qu'il n'est pas à propos de renouveler, après ce qu'elle a fait faire aux Aragonnois & aux Catalans, à qui on sçait assez qu'elle n'a jamais déplié. Enfin, il est tres-perilleux d'accoutumer nos Flamands à entendre toutes sortes de blasphêmes contre la Religion, pour laquelle nous les voyons prests d'exposer leurs vies. Il est de l'intérêt de Sa Majesté de conserver les Pays-bas, mais il n'en est pas moins de conserver les Peuples dans une heureuse ignorance de ces abominables maximes, & surtout dans la véritable Religion, puis que l'expérience du Siècle passé a

fait connoître qu'aussi tost que l'Herésie se fut répandue en ces pays cy, ceux qui en furent inf. Etz renoncèrent à l'obeissance qu'ils devoient à leur legitime Souverain. Vous sçavez assez que ce n'est pas la force des armes de Sa Majesté qui tient ces Peuples dans le devoir, c'est leur Religion, & une droiture naturelle qui les conservent dans la soumission, & leur font souffrir patiemment tous les malheurs causés par la foiblesse du gouvernement qui les assable depuis si longtemps. Les interets que le Roy nostre Maistre peut avoir communs avec les Alliez, ne sont pas comparables à celui de ne pas laisser corrompre ces bons sentimens de ces fideles Sujets, & encore moins la Religion qui en est le principe. Mais si le mauvais estat de ses affaires fait qu'il ne puisse conserver ce

pays sans en abandonner une partie; qu'on y prenne garde, je vous le repete, car nos Flamans ne se laisseront pas vendre facilement. Si on leur vouloit donner de nouveaux Maistres, cela leur pourroit faire naistre l'envie d'en chercher, & ils prefereroient sans doute ceux sous qui leur Religion seroit en seureté, & leur repos aussi peu troublé que celuy des Villes conquises par la France, que les Alliez ne regardent que de fort loin & avec respect. Voilà, Monseigneur, ce que mon devoir & ma conscience m'obligent de vous écrire, comme une des plus importantes affaires de ce pays-cy. Vous en ferez l'usage que vous en jugerez à propos. Je prie Dieu cependant qu'il inspire Sa Majesté & son Conseil, en sorte que nous puissions voir bien-tôt la fin de tant de malheurs, par

une bonne Paix qui nous seroit plus
necessaire que les Victoires des Al-
liez. Aussi pour vous parler fran-
chement, nos gens de bien ne songent
guere à eux dans leurs prieres, &
il y en a qui se feroient un grand
scrupule d'avoir prié Dieu pour la
Ligue, quand ils pensent qu'elle a
pour Chef le plus grand Ennemy
de la Religion Catholique, & c'est
tout dire, car nonobstant les éloges
extravagans & blasphematoires
qu'en vient de faire, à la honte
éternelle du Duc de Savoye, un pe-
tit homme, qui après cent mé-
chantes figures, fait celle de son
Envoyé en Hollande & en Angle-
terre, nos Compatriotes ne regar-
dent pas le Roy Guillaume comme
un Heros choisi de Dieu pour execu-
ter ses desseins éternels. Ils sont
trop simples pour entendre ce galie-
matias, & ils appellent les choses

par leur nom. Dieu comble Sa Majesté de prospérité, qu'il la conserve pour le bien de la Chrestienté, qu'il la delivre de tels Alliez, & qu'il donne à ses Ennemis de tels Gendres, de tels Amis, de tels Officiers, & de tels Maistres. Je suis, &c.

On a eu icy avis de la mort de Messire Charles Cottereau, Licencié de Sorbonne, Chanoine Prebendé, & Celerier de l'Eglise de Saint Martin de Tours. C'estoit un homme d'une ancienne Famille, & d'une profonde erudition. Il joignoit à ces avantages une pieté très-édifiante, ne manquant jamais à aucun Office. Comme il étoit d'une forte constitution, il employoit le reste de son temps à l'étude & aux affaires. Les fonctions de Grand Vicaire &

d'Official de son Chapitre luy en demandoient beaucoup. La dignité de Celerier qu'il possédoit est un reste de la vie commune que menoient autrefois les Chanoines de Saint Martin. Ils furent établis dans cette fameuse Eglise vers l'an 795. par Charlemagne, de l'autorité du Pape Adrien. Cela paroist par Eginard, Secrétaire de cet Empereur, & par la Chronique de Tours. Le Celerier est un des six Prieurs dont les noms se mettoient autrefois à la teste de tous les actes du Chapitre, & sans lesquels le Chapitre même ne pouvoit, ny s'assembler, ny conclure aucune affaire, comme on le voit par quantité d'Actes, & par les Statuts de cette Eglise.

J'ay aussi à vous apprendre la

mort de Dame Claude Faye
d'Espeiffes, Veuve de Messire
Philippe Andrault, Comte de
Langeron, Baron de Vaux &
de Coigny, Seigneur de l'Isle
de Mare, Chaviniere, Varie
& Goulou, Bailly de Niver-
nois & Donziois, Mestre de
Camp d'un Regiment entre-
tenu pour Sa Majesté, Maré-
chal de ses Camps & Armées,
Gentilhomme de la Chambre
de feu Monsieur le Duc d'Or-
leans, & aussi Gentilhomme
de la Chambre de Monsieur le
Prince. Elle avoit esté Gouver-
nante de Mesdemoiselles d'Or-
leans. Son Pere estoit Charles
Faye, Sr d'Espeiffes, Baron de
Trisac & de Cheirouze, Con-
seiller au Parlement de Paris,
ensuite Maistre des Requestes,
puis Conseiller d'Etat & Am-

ambassadeur en Hollande , & sa Mere Charlotte de Fourcy, fille de Jean de Fourcy , Surintendant des Bâtimens du Roy. Son Ayeul, Jacques Faye Seigneur d'Espeisses , un des sçavans hommes de son temps , dont il nous reste des Ouvrages imprimés , avoit esté Conseiller au Parlement, Maître des Requestes , Avocat General au Parlement de Paris , puis President à Mortier ; il fut aussi Ambassadeur en Pologne. Son Ayeule Françoisse de Chaluet, estoit fille de François de Chaluet Baron de Trisac & de Cheirouze. Son Bisayeul , Barthelémy Faye, Seigneur d'Espeisses , fut President aux Enquestes du Parlement de Paris, & il épousa Marie Viole , de l'ancienne Famille des Violes à Paris.

Paris. La Famille de Faye d'Espeiffes, qui est originaire du Lionnois, porte d'argent à la bande d'azur, chargée de trois testes de Licorne d'or, & celle de Langeron, porte d'azur à trois Etoiles d'or écartelé de gueules à faces vivrées d'argent, au bâton d'azur semé de Fleurs de Lys d'or, péri en bande brochante sur le tout.

Je ne vous diray rien de particulier de ce qui s'est fait à l'entrée de Madame l'Abbesse de Beaumont près Tours, lorsqu'elle a esté receuë dans cette Abaye. On a observé toutes les ceremonies qu'on a de coustume de pratiquer dans les occasions de cette nature, Je croy que vous n'ignorez pas qu'elle est Niece de Madame l'Abbesse de Fontevraud, & que sa vertu & sa pieté font en elle des qua-

Janvier 1691.

B

litez aussi estimables que sa naissance. A l'égard des Religieuses de Beaumont, ce sont originairement des Hospitalieres, qui demeuroient à la Porte de Saint Martin, fondées par Ingeltrude sous la premiere Race de nos Rois, pour recevoir les personnes de leur sexe, qui venoient en pelerinage au tombeau de Saint Martin. Le Bienheureux Hervé voyant qu'on avoit institué en d'autres Pays des Religieuses, qui s'appliquoient à chanter les loüanges de Dieu, transféra celles-cy à Beaumont près Tours, pour vaquer au mesme employ sous la regle de S. Benoist. Il leur donna une place, leur fit bastir une Eglise & les dota d'autres biés, le tout à la charge que les Re-

ligieuses payoient vingt sols de cens pour estre employez à acheter l'encens & l'huile, qui pourroient se consumer dans l'Eglise de Saint Martin, pour le Clergé de laquelle elles offriroient à Dieu leurs prieres. Ces donations ainsi que cette Institution furent confirmées par le Roy Robert au commencement de l'onzième Siecle. Quand l'Abbesse de Beaumont venoit à mourir, on apportoit sa Crosse au Tombeau de Saint Martin. Celle qui luy succedoit estoit élueë par la permission du Chapitre, & alors elle venoit demander la Crosse & l'investiture de l'Abbaye, & la confirmation de son election, ce que le Chapitre de Saint Martin ne manquoit jamais de luy accorder.

Je vous envoie une Eglogue qui a charmé tous ceux qui l'ont pû lire, & dans laquelle vous trouverez des louanges pour le Roy aussi délicates que spirituelles.



LA CONQUESTE

de la Savoye.

Par E. G. L. O. G. U. E.

Traduit de l'Anglois.

A Mr. de Belloc, Valet de

Chambre ordinaire du Roy,

Porte-manteau de la Reine,

et de la Reine-mère.

Par le sieur de la Roche.

O Toy, dont l'amitié me console!

Sans peine, sans douleur,

Des maux que m'a causés mon triez

Je m'engage en ta main.

O toy , qui dans la Cour de nostre
Auguste Reine.

Estois l'unique objet de mon empres-
sement ,

Accepte d'un Amy malheureux ,
mais fidelle ,

Ce fruit d'un ennuyeux & sterile
loisir ,

Qui te seroit offert avec plus de
plaisir ,

Si je faisois des Vers dignes de Fon-
tenelle.

Dans les siecles futurs on t'enten-
droit nommer ,

Et nos noms joints , des temps ne
craindroient point l'empire ,

Belloc , sache sçavoir écrire
Aussi bien que je sçais aimer.

Fin

Fin

Fin

EGLOGUE.

DAPHNIS , Berger de Savoye
ACANTHE , Berger de Bour-
gogne.

*Dieux de ces Bois, tutélaires Ge-
nies,
Rivage heureux par les Graces
orné,
Prez émaillez de couleurs infinies ;
Accordez un azile à ces infortunés
Et vous, Berger, de qui l'ame at-
tendrie
Vous interesse assez aux malheurs de
ma vie ,
Pour vouloir en estre informé,
Puissez-vous en aimant estre sou-
jours aimé ;
Puissez vous de Troupeaux couvrir
la vaste plaine ,
Puissez-vous voir mourir le Chêne
Né trois siècles devant , du gland
qu'il a planté.*

Je prens part aux ennuis , qui sur
vostre visage
Ont peints leurs traits les plus rom-
chans :

Nos cœurs simples sont le partage
De la pitié qui ne regne qu'aux
champs ; [Village ,
La Cour, la dure Cour inrêlée au
Mais le penchant qui nous engage
A suivre un tendre mouvement ,
N'est pas l'effet uniquement
De la simplicité qui dans nos
champs abonde ,
Ny du doux air qui nous nourrit.
Climene , hélas ! Climene attendrit
tout le monde ,
Rien ne touche l'ingrate, & rien ne
l'attendrit.

En vain , dans le mal qui nous
presse,
Aux Arbres , aux Rochers nous ap-
prenons sans cesse

A répéter nostre tendresse,
 Vainement à l'Amour nous dressons
 des Autels,
 Climene avec l'Amour rit de nostre
 foiblesse,
 C'est là le seul chagrin que le Destin
 nous laisse,
 Mais un bonheur complet n'est point
 pour les Mortels.
 L'Astre du jour, dégagé de nuage,
 Brûle les fleurs, appauvrit le ri-
 vage.
 Sur le gazon, protégé par l'om-
 brage
 ConteZ-moy le sujet de vostre af-
 fliction,
 Et recevez sous cet épais feuillage
 Le secours impuissant de ma com-
 mission.

D A P H N I S.

Je suis, heureux Berger, je suis
 de la Savoye,
 D'où l'Amant cruel de Venus,

Les armes à la main vient de bannir
la joye :

C'est vous en dire assez, nos mal-
heurs sont connus.

Dans un vallon profond & soli-
taire,

Où jamais le Soleil n'éclaire

Qu'aux plus hautes heures du jour,

Nos Ayeux depuis le déluge,

Avoient pris soin d'établir un
refuge,

À l'Innocence, à la paix, à l'A-
mour.

Les Alpes, dont les testes nuës

Né sentent leur sommet d'aucuns
vents agité,

S'élevant audessus des nuës,

Donnoient à nos esprits des leçons
ingenuës.

D'une heureuse tranquillité.

L'ancige qui cherchait nous en tout temps
se retranche,

Contre les plus vives chaleurs,

B. S.

24 MERCURE

Aux Lieux, aux Perdrix donnait
sa couleur blanche,
Inspirois aux Bergers la pureté des
mœurs.

Il est vray que les Dieux de leur pré-
sence avares

A nos champs négligez épargnoient
leurs bienfaits,

Pour nous Cérès, Bacchus, & Po-
moné estoient rares,

Nous étions nus, mais satis-
faits,

Pour suffire aux besoins des misères
humaines

Nous joignons à nostre travail
Le lait de nos Brebis, leurs agneaux
& leurs laines,

Et les mains pleines de métal
Nous revenions souvent des Bour-
gades prochaines.

Vous parlez-je encor de mille jeux
divers,

Qui sous les sapins toujours verts

Nous exerçoient aux jours de
Feste ,

Quand le Soleil des Cieux occupant
le haut faîte ,

De nos ruisseaux glaces venoit bri-
ser les fers ,

Et borner la longueur des farouches
Hyvers ,

Par le feu des rayons qui couronnent
sa teste ?

O ma chere Patrie ! ô mon heureux
Hameau !

Que vous ayez alors de graces en
partage !

Bien qu'aux yeux étrangers vous
paraissiez sauvage ,

La ieune *Æglé* vous trouvoit
beau.

Æglé regle mon goust , qui sur le
sien se fonde ,

Tant que vous en ferez cheri ,

Vous serez à mon gré le plus beau
lieu du monde .

Plus beau mesme que Cham-
beri.

Mais pourquoy rappeler nostre
gloire effacée ?

Sortez, charmant séjour, sortez de
ma pensée !

Vous n'estes plus ces champs deli-
cieux ,

Où Pan à nos regards daignoit estre
visible ,

Où la Muse Champestre , & les
Rustiques Dieux

Exerçoient sagement leur Empire
paisible ,

Où l'on ne sentoit aucuns maux .

Que les maux que cause un cœur
tendre .

L'impitoyable Mars a changé nos
Hameaux

En de tristes morceaux de cendre ;

Plus fier , plus redouté cent fois

Que l'amas foudroyant des neiges
entassées ,

Qui roulant du sommet des Alpes
herissées,

Par l'énormité de son poids,
Entraîne fièrement les Ruchers &
les Bois,

Et sous les maisons fracassées
Ensevelit Bergers & troupeaux à
la fois.

Quel moyen de goûter les charmes
Qu'on trouvoit à nos Chants
divers?

Où l'on entend tonner les Armes,
Quelle est la puissance des vers ?
Comment pourroient, hélas ! les
simples Tourterelles

Resister aux serres cruelles,
Quand l'Aigle fait sa pointe, &
vient du haut des Airs

Fondre inhumainement sur elles ?
L'autre aux Muses le plus sacré
Au lieu de leurs noms adorables,
Ne fait plus retentir que ces cris
formidables.

38 MERCURE

*Catinat , Saint Rut , & Larré.
Enfin , tout est perdu ; tout succombe
au ravage*

*Que fait de nos vainqueurs la
bruyante valeur ,*

*Et si j'ay manqué de courage
Pour perir par le fer en fuyant , l'es-
clavage ,*

*Du moins , je viens sur ce rivage
Expirer par l'excès d'une juste dou-
leur.*

SCANTHE.

*De vos maux par la renommée
Cette Province est informée ;
N'en doutez point , nous vous
plaignons , (semble ,
Un même sang dans nos veines s'af-
Et je sçais qu'autrefois nous compo-
sions ensemble*

*Le Royaume des Bourguignons.
Certain jour , sur vos aventures
Bouffé d'un desir curieux ,
Je consultois Phorbas , l'interprète
des Dieux ,*

A qui le grand des augures
Eclaircit l'avenir, si sombre pour
nos yeux.

Ta demain me dit-il, au lever de
l'Aurore

Dans ce grand pré d'Alisiers cou-
ronné,

Par nos Bergers de tout temps
destiné

A célébrer les jeux de Flore.

Ecoute, & voy,

Tu feras instruit comme moy.

Il y fut & du gazon qui borde sa
fontaine,

Une jeune Alouette à mes pieds se
leva,

D'abord un vol hardy vers les Cieux
s'éleva,

Et dans peu son chant gay s'en sen-
dit avec prime

De la brillante plume.

Déjà son cœur trop vain se sent tout
embraser

Du feu des Astres qu'il médite ,
En ne prétendant pas se pouvoir é-
puiser ,

Il regarde en pitié cette terre qu'il
quitte :

Lors qu'un Aigle Royal tout à coup
paroissant

Abat son courage impuissant.

A peine atteinte de son ombre
Elle se précipite au centre respecté
D'un hallier épineux & sombre ,
Et dans sa petitesse , & son obscurité
Cherche sa sûreté.

J'allois rêvant à ce spectacle ,
Quand un Berger , près d'un trou-
peau paissant ,

Me vint confirmer cet Oracle .
Par ce couplet qu'il chantoit en
dansant.

De l'adresse & de la grace
 Le jeune Arcas a le prix,
 Mais il quitte ses brebis
 Pour s'adonner à la chasse.

Les os leur percent la peau
 Pendant qu'il est en quête ;
 Malheur au pauvre troupeau
 Conduit par jeune tête.

Alors mon esprit fut ouvert,
 Mon cœur pour nos voisins fut sen-
 sible à la crainte,

Et je crus voir à découvert
 Les maux qui causent vôtre plainte
 Ils sont ruisans, j'en demeure d'ac-
 cord ;

Ils pourroient ébranler l'ame la plus
 constante ,

Mais si vous en croyez mon amitié
 naissante ,

Ils ne font point si grands qu'ils pa-
 roissent d'abord :

Lors que vôtre douleur , à présent
 legitime

42 MERCURE

*Avec le temps aura meury,
Nos malheurs, direz-vous, nous ti-
rent de l'abîme,*

*Et nous estions perdus, si nous n'a-
vions pery.*

*Vous allez composer un membre in-
séparable*

*De ce Corps en tous sens vainqueur
Dont l'Auguste Louis, Louis le re-
doutable*

*Est le bras, la tête & le cœur,
C'est ce Louis, craint par toute la
Terre.*

*C'est ce Louis, fameux par ses
bienfaits;*

*Aux Ennemis, vray Démon de la
Guerre,*

*Aux siens, Dieu d'amour &
de Paix.*

*Fuffiez-vous menacer des plus ter-
ribles traits*

*Que lance la fureur de Bellone la
fiere,*

Sous sa protection vous pourrez tout
braver ,

C'est une plus forte barrière

Que ces Monts orgueilleux qui n'ont
pû vous sauver.

Cent autres nations souffrent, gé-
missent, pleurent ,

Nous triomphons par son appui ,

Et s'il m'étoit permis d'avoir des
Dieux qui meurent ,

Il n'auroit d'autre Dieu que lui.

Par lui mes bœufs errants dans nos
vertes prairies

Ruminent sans danger les herbes
fleuries ,

Par lui, tranquillement sous un
arbre endormi. (Fontaine ,

Je puis goûter le frais arbor d'une
Sans redouter d'autre Ennemi.

Que les yeux vainqueurs de Clé-
ment.

DAPHNIS.

Vous pourriez me persuader ,

Ma douleur seroit sans réplique
Si mon fidelle amour se pouvoit ac-
corder.

Aux solides raisons de vostre Poli-
tique.

Mon cœur mortellement troublé,
Loin de s'en consoler, se souleve &
s'irrite,

Je suis absent des yeux de la chan-
mante Eglé,

Puis-je vivre contents loin des lieux
qu'elle habite ?

L'ignore de son sort la déplorable
ennuyée.

Ah, Berger, qu'elle crainte,
Quand la jeunesse & la Beauté
se rencontrent avoir en teste
la licence & l'impunité.

Sur tout, un Pays de conquête :
Mais de pareils soupçons pourroient
vous offenser, (l'innocence ;
Vous avez ; rendre Amour, protégé
En vostre divine presboancie

A détourné ce crime, où ie n'ose
 penser.

Vaine esperance, hélas ! vous m'es-
 tes interdite,

Ce Dieu n'a point paru dans ce be-
 soin pressant ;

Non : ie n'en puis douter, l'Amour
 estoit absent,

Et le bruit des combats met le limi-
 te en fuite.

A CHANTHE.

Des malheurs que vous redoutez
 Ne craignez point la violence,
 La sagacité des Chefs dans les Trou-
 pes de France

Sçait l'art d'enchaîner l'insolence
 des Soldats les plus emportez.

Sous le doux abry de nos Chaumes,
 Par nos soins vous redoublez

Venez dissiper les phantômes ;
 Dont vos sens paroissent troublez.

Les jeux, & les plaisirs habitent
 nos demeures,

Les Muses de leurs chants viennent
nous égayer,

Bacchus qui racourcit nos heures,

Nous défend de nous ennuyer.

Chez nous mille Beaux & fous nais-
tre mille doctes,

Toutes ont leur party, toutes fous
quelque bruit,

Climene les efface toutes,

Comme Diane fait les flambeaux de
la nuit !

Chacun peut s'adresser où son goût
le conduit.

Restez-moi minnez-vous ma cruelle
Bergere,

Mais je le verray sans douleur.

Me faisent des Rivaux, je fais cer-
tain de faire

Des Compagnons de mon malheur.

D A P H N I S.

Faust-elle mille fois plus belle,

De ses coups je suis garanti,

Dans nos Climats on naît fidelle,

Et mon cœur a pris son parti.
 Je vous dois cependant beaucoup de
 complaisance

Pour payer vostre honnêteté,
 Et i'en conserveray de la reconnois-
 sance,

Tant que le Mont-Cenis sur sa base
 planté.

Pourra de l'Italie & de l'heureuse
 France

Conserver la fécondité.

ACANTHE.

Allons: nos gens troupeaux ont quit-
 té les campagnes;

Déjà dans nos Hameaux on allume
 du feu,

Et les grandes ombres dans peu
 vont descendre de nos montagnes.

Je ne doute point que vous
 n'ayez en vû de sçavoir le nom
 de l'Auteur de cette Eglogue,
 parce qu'il y a peu de person-

48. MERCURE

nes dont les Ouvrages soient d'un si bon goust. Elle est de Mr de Senecé, premier Valet de Chambre de la feuë Reine, dont je vous envoyay un Idille il y a deux mois. Cet Idille a si fort surpris par sa beauté, qu'on n'attend plus de la même Plume que des choses achevées.

L'Air dont vous allez lire les paroles, est de la composition de Mr le Camus. Vous serez persuadée qu'il ne peut avoir qu'un tres beau genie, quand je vous auray appris qu'il est fils du fameux Mr le Camus, qui a fait tant de beaux Airs sur les paroles de M^{lle} la Comtesse de la Sufe.

avec un air si bon, si agréable
 L'AIR NOUVEAU.

Comme il est si bon, si agréable
 C. Haymante d'aymer, en si bon
 là de retour,

Le

49

rien non-

amours

jour

plus, fu-

our.



de la

on, &

harge,

Par-

nt re-

de, ce

es ac-

rs ay

occe-

la co-

Mr

com-

cats,

Lepr. M. Guishy avoit qua-
rante cinq ans, qu'il étoit A. p.
Janv. 1691. C

48. ME
nes dont les
d'un si bon g
de Senecé,
Chambre d
dont je vou
il y a deux
fort surpris
n'attend plu
me que des

L'Air do
paroles; est
de Mr le
persuadée
qu'un tres
je vous aur
fils du fam
qui a fait
sur les par
teffe de la

en AIR

enqu'il enuobit l'air

10. Haymante d'aport, en suite d'oi
là de retour,

Le

Le Soleil va briller d'une clarté nou-
velle,

Flatteur espoir pour mon amour :

Je reverray dans ce beau jour

Iris encor plus rendre & plus fi-

delle,

Espoir flatteur pour mon amour.

Je vous ay déjà parlé de la nomination de Mr Talon, & de Mr de Menarts, à la Charge de President à Mortier au Parlement de Paris. Ils furent reçus au commencement de ce mois, avec les ceremonies accoutumées, dont je vous ay entretenuë en d'autres occasions. Le jour qui précéda celui de cette reception, Mr Talon fit au Parquet un compliment au Corps des Avocats, & le pr. dit qu'il y avoit quarante cinq ans qu'il étoit Av

Janv. 1691.

C

voeat, & quarante ans qu'il estoit à leur teste, & qu'ils devoient estre persuadez qu'en quelque poste qu'il fust, il auroit toujours beaucoup de consideration & d'estime pour un Corps si celebre. Après la reception, le mesme Corps des Avocats alla le complimenter, pour luy témoigner le regret qu'il avoit de le perdre, & la joye qu'il ressentoit en mesme temps de le voir élevé à une dignité qui estoit si bien due à son grand merite.

Mr du Harlay & Mr d'Aguesseau, dont je vous ay aussi parlé lors que Sa Majesté les nomma Avocats Generaux, furent receus dans ce mesme jour, & après leur reception, on appella une Cause. Lors qu'elle fut finie, Mr du Harlay

GALANT 51

prit la parole , avec autant de facilité & d'érudition , que s'il avoit exercé pendant plusieurs années cette importante & pénible Charge.

Le Roy a donné à Mr de Lostange , Lieutenant des Gardes du Corps , la Lieutenance de Roy du pays de la Marche , qui estoit vacante depuis quelquetemps , & celle de Xaintonge & d'Angoumois , à Mr de Ligondez , cy-devant Lieutenant Colonel du Regiment de Vivvns , & à present Mestre de Camp de Cavalerie. Ce poste vaquoit par la mort de Mr le Comte de Jarnac.

Je ne doute point que vous ne lisiez avec beaucoup de plaisir la Relation qui suit. Elle est d'un Père Jesuite party de Siam , depuis la mort de Sa

52. MERCURE
Majesté Siamoise, & l'éleva-
tion de l'Usurpateur sur le
Trône.



LETTRE

Contenant plusieurs nouvelles
des Indes.

Après le départ de la Nor-
mande & du Coche, de la
Rade de Pontichery, qui fut le 15.
Fevrier 1689. le R. P. le Royer,
Superieur de la Mission, n'avoit
rien tant à cœur que de trouver
à employer les huit Missionnaires
qui restoient du debris de Siam.
Le Royaume de Pegou, où le
Pere Despaigne avoit esté retenu
prisonnier à la sortie des François
de Merguy, fut le premier qui pro-

sent une occasion favorable. On apprit par le retour d'un petit Vaisseau Portugais, que ce Pere qui avoit échappé la mort avec bien de la peine dans la chaleur de l'action qui se passa entre les François & ces Sauvages, avoit esté conduit au Roy, qui fait sa residence à près de deux cens lieues dans les terres, dans la Ville d'Ava; que ce Prince, qui est en mesme temps Empereur d'Ava & du Pegou lay avoit fait assez bon accueil, & lay avoit assigné pour sa demeure une Eglise où il y a plusieurs Chrétiens, tant Portugais que Pegouans, Comme Mr l'Evesque de Rosalie envoyoit en mesme temps dans cette Mission deux de ses Prestres, le Pere du Chats qui s'estoit offert avec beaucoup de zele à aller aider le Pere Despaigne dans sa captivité, au peril mesme de tomber aussi dans l'e-

Esclavage, se joignit à ces deux Missionnaires. Un Anglois de Madras, appelé Mr Grey, qui devoit d'abord les passer, s'en excusa ensuite, sous pretexte qu'il apprehendoit que les Portugais qui sont établis au Pegou ne luy fissent de la peine; mais cependant un Portugais nommé Pinto, les prit luy-mesme tous trois dans une petite Barque, lors qu'ils n'esperoient presque plus trouver de passage. Ce fut dans le mesme temps, à sçavoir au commencement d'Avril que le Pere Hieronime Tellés, Missionnaire de Maduré, vint pour nous voir à Pondichery. Il y avoit esté appelé par le Pere Louis de Sylva, qui venoit de Bengale, où il avoit esté Recteur, & qui alloit exercer la mesme charge à Tutacurim, & par le R. P. Cosme de Gien, Capucin, Missionnaire de Pondichery. L'habit & les manieres

de ce bon Pere travestý en Cam-
 daraon (c'est le nom des Religieux
 de la Caste Raija) nous touchèrent
 encore bien autrement que tout
 ce que nous avions ouý dire
 de cette admirable Mission du
 fameux Pere Roberto de Nobili-
 bus. Ce Pere Roberto s'estoit d'abord
 déguisé en Bramine ; mais comme
 les Bramines se disent de Caste
 divine & Royale, & en cette qua-
 lité ne se laissent aborder à qui que
 ce soit des autres Castes , un cer-
 tain pere d'Acosta jugea quel-
 ques années après la mort du Pere
 Roberto , qu'en feroit plus de fruit
 si l'on prenoit l'habit de ceux qu'on
 appelle la Caste Raija, ou des Prin-
 ces, parce que ceux-là ne peuvent
 avoir commerce avec les personnes
 des autres Castes. Les diverses
 Castes ou Tribus de ces Peuples,
 répondent à peu près à ce que nous

appelions en Europe les divers Estats
du Clergé, de la Noblesse, & du
Peuple, avec cette difference, qu'à
parler en general, les gës d'une Caste
ne peuvent avoir aucun commerce
avec les personnes d'une autre Caste
non seulement pour se marier, mais
non pas mesme pour demeurer, con-
verser & manger ensemble. & cela
sous peine de perdre sa Caste, &
d'estre regardé comme l'opprobre de
la Nation. C'est ainsi que la Caste
qu'ils appellent paria, pour s'estre
abandonnée à manger de la Kache;
s'est rendue si abominable à toutes
les autres, qu'au lieu qu'elle estoit
l'une des premieres Castes, on ne la
veut plus souffrir dans les Villes, &
qu'il faut mesme assigner un lieu
particulier à la porte de l'Eglise
pour ceux qui se font Chrestiens,
tant ces Peuples sont jaloux de leur
rang & de leur noblesse, qu'ils con-

servent au peril mesme de leur vie
 comme on en a veu il n'y a pas long
 temps des exemples à Masulipatan,
 & ailleurs. Outre cela il y a presque
 autant de Castes differentes, qu'il
 y a de differens Métiers dans nos
 Villes; car on distingue la Caste des
 Marchands, la Caste des Pescheurs,
 celle des Laboureurs, jusque-là
 qu'un de nos Peres François ayant
 un jour voulu faire monter sur un
 arbre un jeune garçon qui nous ser-
 voit, il s'en excusa en disant que
 ce n'estoit pas sa Caste. Il est aussi
 à remarquer qu'ils ne se font pas
 un deshonneur en certaines Castes
 de servir les Européens, qu'ils ap-
 pellent Franquis, mais ils se lais-
 seroient plutôt reduire aux dernie-
 res extremités par la faim, que de
 manger chez ceux mêmes qu'ils ser-
 vent, ou de gausser de leurs restes,
 comme nous l'avons expérimenté.

nous-mêmes. Ils ont un souverain-mépris pour les Européens, tant parce qu'ils les regardent comme des gens fort mal propres aux yeux d'eux, que parce qu'ils les croient des fols qui se laissent tromper tous les jours par les Indiens. C'est pourquoy les Peres travestis se gardent bien de laisser échaper devant eux qui ne savent pas le secret, quelque mot de Portugais, ou de donner sujet de penser qu'ils sont d'Europe. C'est pour cette raison que le Pere Tellès se logea à Pontalbon dans un jardin que les Peres Capucins ont hors la Ville, & ne venoit chez nous que de nuit, de peur que les gens de la Mission apprenant qu'il avoit eu commerce avec des François, ne voulussent plus le voir. Tandis que ce Pere étoit avec nous, vint ces petits Princes du Pays qu'ils appellent de Naïques, vint à une de ses Eglises pour l'enlever & le maltraiter.

ter, mais par bonheur il ne le trouva pas. Ils ne sont que six ou sept Peres qui ont cependant plus de six vingt mille Chrétiens, du nombre desquels est le R. P. Jean de Britto, qui après avoir beaucoup souffert & presque gagné la Couronne de Martyr, fut député de la Province de Cochine à Rome il y a environ trois ans. Plusieurs de nos Peres soupiroient après cette admirable Mission, mais le Pere Bouches, en qui on remarque une disposition & une ardeur particuliere pour ce genre de vie veritablement Apostolique, y fut seul destiné, & partit au mois d'Avril avec le Pere Louis de Sylva pour aller obtenir du R. P. Provincial de Cochine la permission de se joindre à ces Missionnaires travaillans.

Les Troupes Françaises qui partirent aussi le 10 d'Avril pour aller

86 MERCURE

s'établir dans une Isle des Siamois nommée Ionceland, fournirent de l'employ au Pere Thionville. Mr Desfarges, General des Troupes, le voulut avoir, parce que tous les Officiers & les Soldats avoient pour ce Pere une amitié & une confiance toute particulière. Il prit aussi Mr Ferreux Missionnaire sorti de Siam avec Mr de Lionne, parce qu'il sçavoit bien la Langue Siamoise. Les Troupes estoient au nombre d'environ six cens hommes, tant Soldats que Matelots, sur trois Vaisseaux, à sçavoir, l'Oriflame de soixante pieces de Canon, commandé par Mr de l'Estrille, le Siam de quarante pieces, & une Fregate nommée le Lour, de dix-huit pieces avec une Barque. Dans le séjour que nous fimes à Ponthichéry, nous eufmes l'occasion d'observer une Eclipse de Lune le 4. d'Avril 1682.

qui fut tres grande. Mr de Lionne; Mr Martin Directeur, & tous les Officiers François qui n'étoient pas encore partis, vinrent en foule à nostre Maison pour voir l'Eclipse qui arriva au moment que le Reverend Pere Richard l'avoit prédite; mais ce n'estoit rien au prix de la multitude presque innombrable des Indiens qui étoient accourus de bien loin dans les terres sur le bord de la Mer, & qui y venoient pour se purifier dans les eaux au moment de l'Eclipse. Ils évitoient surtout de se laisser toucher à aucun Européen; & entre neuf à dix heures de la nuit, qui fut le temps du commencement de l'Eclipse, ils se jeterent tous à l'eau. On dit qu'ils marmottoient leurs peches en se lavant, & qu'ils croyoient ainsi en détourner les châtimens dans l'Eclipse les menaçoit. On nous

62 MERCURE

amena le lendemain au matin un Astrologue du Pays qui sçavoit à la verité quelque chose de ce qu'il y a de plus commun dans l'Astronomie, excepté qu'il mettoit neuf Planetes, comptant apparemment ce que nos Astronomes appellent teste & la queue du Dragon, & qu'ils expriment comme les Planetes par deux figures particulieres; & comme nous luy demandâmes s'il sçavoit les Eclipses de l'année suivante il nous renvoya à son Maître qui se tient, à ce qu'il dit, dans la Forteresse de Gingy, qui a donné le nom au petit Royaume de Gingy, dans lequel est Pontichery. Nous observâmes aussi des immersions du premier Satellite de Jupiter, sur lesquelles jointes à l'Eclipse de Lune le Pere Richard a corrigé la longitude de Pontichery, & par conséquent celle de toute la côte.

de puis Oglon jusqu'à Bengale.
 Ce Pere a aussi corrigé la latitude
 de Pondichery qui s'est trouvée de 11
 degrez quarante huit minutes, quoy-
 que les Cartes & d'habiles gens de
 la Marine qui l'avoient prise, la
 marquaient de douze degrez &
 davantage.

Suivant le dessein qu'on avoit
 en de passer de Siam à la Chine, &
 les Lettres qu'on venoit de recevoir
 du R. P. de Pontenay, on pensa à
 se servir de la commodité des An-
 glois de Madras, qui équipotent
 cinq Vaisseaux pour Emon & pour
 Canton. Comme le R. P. Raebette,
 qui y avoit esté destiné nommément
 dès nostre depart de Siam estoit
 mort le R. de Baze & moy fusmes
 nommez pour cette Mission. Quoy-
 qu'il nous eust esté plus facile d'en-
 trer par Emon, nous priâmes Mr
 le Gouverneur de Madras de nous

donner passage sur un des Vaisseaux qui alloient à Cantom, parce que nostre dessein estoit de nous aller presenter d'abord au R. P. Philipavi Visiteur, qui se tenoit dans cette Ville. La difficulté qu'il y eut à avoir place sur un des Vaisseaux de Cantom, qui furent presque toujours indeterminez jusqu'au bout, nous obligea de sejourner à Madras près d'un mois, pendant lequel nous fumes toujours traités avec beaucoup de charité par les Peres Capucins François, qui sont dans cette Ville fort considerés par les Anglois. Ils sont trois, le R. P. Ephrem de Nevers, qui conserve dans un âge de plus de quatre-vingt ans une belle humeur, qui le rend aussi aimable à tout le monde, que son merite & son application le rendent utile & necessaire à ces pauvres Chrestiens Mataban-

rois, qu'il entretient au nombre de plus de quatre mille. Il a perdu depuis quelques années son Compagnon le R. P. Zenon de Vaugé, à peu près de même âge. Les Anglois de Madras, qui est une des belles Places des Indes, les ont toujours considérés comme les principaux soutiens de leur établissement, parce que ces Peres ont retenu & attiré à Madras une quantité prodigieuse de riches Portugais de Saint Thomé, qui d'ailleurs contribuent beaucoup à la grandeur du commerce. Le R. P. Michel Ange de Bourges, & le R. P. Esprit de Tours, venus depuis quelques années de France, remplissent dignement la place de leurs prédécesseurs. Nous vîmes à Madras le R. Pere Recteur de Saint Thomé, qui n'en est qu'à une lieue, & le pere Louis de Sylva le jeune son Compagnon.

Ils estoient venus pour se remettre un peu de quelques legeres incommoditez, chez un Medecin Venitien, nommé M. Manuchy, qui nous fit aussi beaucoup d'amitié. Ce Venitien a esté Medecin du Fils du Grand Mogor, qu'il n'avoit quitté que depuis quelque temps. Comme Aurengzebe est le Monarque des Indes, & qu'en n'y parle presque que de luy, il ne sera pas peu-estre hors de propos d'ajouter icy ce que M. Manuchy nous en dit. Aurengzebe a environ soixante & quinze ans. Il a quatre Fils, Chaulem, Azemchatta, Echar & Champac. Chaulem avoit feint d'entrer avec Echar dans une conspiration contre leur Pere, mais le premier ayant decouvert la trahison à Aurengzebe, Echar a esté obligé de se refugier en Perse auprès du Grand Sophy, où il attend quel-

que occasion favorable pour faire une irruption dans les Etats du Grand Mogor. Chaalem qui s'estoit acquis par ses grandes qualitez l'amitié de tous les Peuples, a esté depuis mis en prison par Aurengzebe, soupçonné d'avoir rendu de bons offices aux Rois de Visiapour & de Golconde. & de n'avoir pas enlevé cette dernière Place aussi tost qu'il eust pu. Cela obligea Aurengzebe de venir luy-mesme l'assiéger au mois de Fevrier 1687. Il l'emporta par intelligence avec les gens du Roy, au mois d'Octobre de la mesme année, & par mépris il ne voulut pas consentir à voir ce Roy. Il le tient prisonnier avec deux ou trois de ses Filles. A moins que Chaalem ne trouve moyen de sortir de prison, Azemchara sera le Successeur. Champac, qui est le quatrième, est issu d'une Femme de bas

lieu. Comme Madras estoit autrefois du Royaume de Golconde, & que la guerre estoit allumée depuis quelques années entre les Mogols & les Anglois, on recevoit tous les jours des avis de Madras de l'Armée d'Aurengzebe, qui n'en estoit pas éloignée, que cette Ville seroit assiegée au premier jour, & les Anglois faisoient tous leurs préparatifs pour soutenir le Siege, mais ils en ont esté quittes pour la peur, car cette Place n'avoit pas encore esté assiegée à nostre depart des Indes. Bombaye, qui est une autre Place des Anglois, qu'ils tiennent du Roy de Portugal, près de Goa, estoit actuellement assiegé pendant nostre séjour de Madras; mais il se défendoit toujours vigoureusement. Cette guerre avoit donné de nouveaux sujets de mécontentement entre les Anglois & les

Hollandois ; car les Vaisseaux des Mogols n'osant plus sortir en mer, les Peuples estoient obligez de prêter des Vaisseaux Hollandois pour faire leur commerce & leurs Convois, & les Anglois pretendoient avoir droit sur ces Vaisseaux, ou du moins sur les effets de leurs Ennemis. Ces nouvelles semences de guerre jointes aux anciennes faisoient que les Anglois s'attendoient à recevoir pour Nouvelles la Declaration de la guerre entre la Compagnie Angloise & celle de Hollande. C'est ce qui obligea les Marchands qui équipotent des Vaisseaux pour la Chine, de différer leur depart un mois au delà de la saison ordinaire. Enfin, Mr. Fisel, Gouverneur de Madras, nous donna passage sur un petit Vaisseau d'un Anglois, nommé M. Eldrich. Ce Capitaine fit d'abord quelque difficulté de

nous prendre ; sur un bruit qui s'astoit répandu qu'un Missionnaire François s'estant glissé dans la Chine par Canton, le Gouverneur de Macao avoit menace de confisquer le Vaisseau Anglois qui l'avoit porté ; mais M. le Gouverneur qui nous a fait toujours des honnestetés, ayant veu des Lettres que Sa Majesté nous avoit fait l'honneur de nous donner, dissipa sa vaine frayeur. Nous nous embarquâmes le dernier de May 1689. & un Vaisseau François partit du Port-Louis au mois d'Octobre 1688. & arriva à Pondichery. Nostre Capitaine ayant appris par là qu'il ne se parloit point de guerre entre l'Angleterre & la Hollande, non plus qu'entre la France & les Etats, partit en toute seureté le 4. Juin. Nous traversâmes en dix jours tout le Golphe de Bengale, mais les cal-

mes nous retinrent depuis par le travers d'Achem jusqu'à Malaque près d'un mois, de sorte que nous mouillâmes devant cette Place le 11. de Juillet. Nous estant informez d'un Marchand Portugais de Malaque qui vint sur notre bord, nous n'apprîmes aucune nouvelle de guerre. Comme il nous falloit nécessairement faire faire à Malaque des habits à la Chinoise, sans quoy nous ne pouvions entrer dans la Chine, nous nous adressâmes à M. le Chabandax, pour savoir si M. le Gouverneur voudroit bien nous permettre d'entrer dans la Ville, pour y acheter les choses nécessaires à notre voyage. Mr le Gouverneur nous fit répondre que nous pouvions entrer & estre en toute seureté dans la Ville pour y faire ce que nous voudrions, & deux heures après nous ayant fait venir chez

luy, il nous mit entre les mains du Major de la Place qui nous déclara que Mr le Gouverneur nous renvoyoit prisonnier de guerre, parce que quelque Vaisseau de la Compagnie venant aux Indes avoit esté pris par des Vaisseaux de Dunkerque. On nous mit dans le Corps de Garde d'un Bastion nommé sous les Portugais des onze mille Vierges. Et depuis par les Hollandois Henriette. C'est là qu'on nous a gardés très-étroitement pendant sept mois sans nous laisser sortir ny parler qu'à tre-pu de personnes, en présence d'un Sergent qui devoit entendre tout ce qui se disoit; encore falloit-il avoir la permission du Gouverneur ou du Major; on nous permettoit bien encore moins d'écrire. Nous eûmes au moins cette petite consolation d'avoir presque toujours devant nos yeux la Tour & ce qui

reste

reste de la fameuse Eglise de Nôtre Dame du Mont, où le grand Saint François Xavier a fait tant d'actions & de prediCTIONS miraculeuses. Ce Clocher sert encore de Tour aux Hollandois, qui ont basti leur temple à la place de l'Eglise, & c'est là qu'ils arborent leur Pavillon. La conformité que nous avions avec ce grand Apostre des Indes, qui fut aussi empêché d'aller à la Chine par un Gouverneur de Malaque, nous fit bien encore mieux comprendre que les meilleurs desseins sont ruinez par les interests temporels. Mr. le Gouverneur nous ayant fait sortir sur le Rampart un jour qu'il faisoit la visite de sa Place, trois semaines après que l'on nous eut arrêtez, nous dit que la guerre n'estois pas encore declarée entre la France & la Hollande, & qu'il ne nous retenoit pas comme prisonniers de guer.

Janvier 1691. D

re, mais qu'il attendoit des ordres de Batavia, & qu'il esperoit que Mr le General nous laisseroit achever nostre Voyage. Nous n'en fumes pas pour cela plus au large dans la suite. Ce Gouverneur ajûta qu'il avoit receu une Lettre de Mr de Lionne, Evêque, en nostre faveur. En effet Mr l'Abbé de Lionne nommé Evêque de Rosalie, qui avoit attendu aussi bien que nous un mois à Madras le temps de l'embarquement pour la Chine, passa quelques jours après nostre arrivée. Il estoit sur un grand Vaisseau que de riches Juifs venus de Bordeaux & d'Angleterre à Madras, envoioient à la Chine à Bencou. Mr de Rosalie avoit avec luy Mr Pin qui a déjà demeuré plus de dix ans à la Chine, & qui estoit revenu en Février 1686. à la Coste pour les affaires de la Mission. Ces Messieurs profite-

rent de nostre malheur, qui leur
 apprit les premieres nouvelles de la
 guerre, car la premiere expedition
 & peut-estre une des plus confide-
 rables qu'ayent fait Mrs de la Com-
 pagnie dans les Indes; c'est d'avoir
 arresté par surprise deux pauvres
 Missionnaires. Mr de Lionne laissa
 une lettre qui fut rendue au Gou-
 verneur après le départ du Vais-
 seau. Mr Gravé & Mr Rasset,
 deux autres Missionnaires François
 passerent presque en même temps
 sur un petit Vaisseau que les mêmes
 Juifs envoient à Canton. Ils nous
 écrivoient une Lettre, mais Mr le
 Gouverneur ne jugea pas à propos
 de nous la laisser voir. Nous trou-
 vâmes cependant le moyen de leur
 faire glisser un Billet, par lequel
 nous les prîmes, quand ils seroient
 arrivés à Canton, d'avertir le
 P. Fontenay de nostre disgrâce, &

d'avoir soin en attendant , de tout ce qui nous resteroit encore dans le Vaisseau de Mr Eldrich , car nous ne voulûmes rien faire débarquer à Malaque , qu'un peu de linge , & quelques Livres. Je ne dois pas oublier icy l'obligation que nous avons à un bon Catholique de Malaque nommé Francisco Rodrigo , & à sa Famille ; car si ces bonnes gens , malgré leur pauvreté , n'eussent entrepris de nous nourrir , du peu que Messieurs de la Compagnie nous fournissaient , nous eussions esté bien en peine pour nostre subsistance. Malaque est le pays de toutes les Indes où il fait le plus cher vivre. Les Hollandois pour attirer tout le commerce à Batavia , ont ruiné celui de Malaque , moy que ce soit la Place la mieux située des Indes pour un grand commerce. Il y a encore

à Malaque environ neuf cens Catholiques, tous Portugais des Indes, entretenus par un bon Prestre de Goa qui s'y tient inconnu aux Hollandois, qui font payer de grosses amendes à ces pauvres gens quand ils les surprennent à faire des Assemblées, ou à faire dire la Messe en quelque maison, comme il estoit arrivé quelque temps auparavant à notre Francisco Rodrigo, qui avoit esté condamné à payer deux cens écus, parce qu'il avoit prêté sa maison, comme il fait encore souvent à ces saints Ministères. Cette rigueur n'est que pour les Catholiques, car les Mahométans y ont leurs Temples, où ils exercent librement leurs fausses Religions. Le grand desir que nous avions dans la prison nous fit naître la pensée de faire des Observations, quoiqu'on nous n'eût presque ni instruments

ni commodité pour regarder le Ciel, qui est d'ailleurs presque toujours couverte à Malaque, ce qui contribue beaucoup à en faire le pays le plus temperé du monde, quoy qu'il soit presque sous la Ligne. Avec un peu de travail nous ne lâissâmes pas de prendre la latitude de Malaque par le Soleil, & sa longitude par diverses immersions du premier Satellite de Jupiter. Nous prîmes aussi la déclinaison & l'ascension droite de la pluspart des Etoiles du Sud, où l'on voit des endroits du Ciel qui semblent l'emporter sur tout ce que nous voyons vers le Nord. La grande Comete qui parut au mois de Decembre dernier vers le mesme costé du Sud, nous donna encore de l'occupation. La longitude aussi-bien que la latitude de Malaque, ne s'est pas trouvée la mesme qu'elle est marquée dans les Cartes, qui ont

par consequent besoin d'estre un peu corrigées.

Nôtre Capitaine Anglois nous estant venu voir à son retour de la Chine, nous dit qu'un jeune Peintre de Paris, appelé Francard, âgé de dix sept à dix-huit ans, que nous avions avec nous dans son Vaisseau, & à qui nous avions confié tout ce que nous y laissions, ayant esté attiré à terre par les Portugais de Macao, avoit esté arresté prisonnier par le Gouverneur de cette Place, & renvoyé à Goa. Comme les Vaisseaux qui vont pour Canton, sont obligés de mouiller devant les Isles de Macao, les Missionnaires François sont par là exposés aux insultes des Portugais, quoy qu'il semble qu'ils n'en veulent qu'à la Nation; car ils pourroient bien sçavoir que c'étoit un jeune seculier & nullement

Missionnaire qu'ils arrestent, cependant prisonnier tandis que les Anglois, les Hollandois, & les autres Nations, entrent par tout avec toute sorte de liberté. On dit que les Portugais le prirent d'abord pour un Cardinal, ou au moins pour un Evêque déguisé, mais je crois que c'est pour rire. Pour nos instrumens & les autres choses que nous avions dans le Vaisseau de Mr Eldrich, il nous dit que quoy que son dessein fust de nous les rapporter à Malaque, ou à la coste de Coromandel, il avoit esté contraint de les laisser prendre à Mr Hyel, frere du Gouverneur de Madras, qui estoit venu de la part de Mr Gravé la veille de son départ de la Chine, avec une lettre écrite de nostre main, par laquelle nous prions ce Missionnaire de prendre toutes nos affaires. Pour ce qui est du premier

article de la détention du jeune Peintre, nous en savions déjà une partie; car nous avions vu passer dans le Port de Malanguete l'assesseur qui le portoit prisonnier à Goa; où il avoit trouvé moyen de nous faire savoir, quoy que fort confusement, une partie de ses aventures. Quant à ce qui est de nos instrumens, il fallut nous en rapporter à la parole de nostre Capitaine. Il nous adit encore que les Chinois de Canton avoient mis le secour sur la maison des Missionnaires Français, disant que c'étoit une Fabrique sous l'apparence d'une Eglise; mais que Mr. Remener Missionnaire devoit dissiper cet orage par sa prudence, & à la faveur de quelque présent, ce qui estoit apparemment le but de ces aides Chinois. Nous avions appris aussi nostre départ de Pondicherry la mort du R. P. Tissotier. Pour la

81. M E R C A V R E

R. P. Greston. Mr. P. nous dit qu'il l'avoit laissé plein de santé dans la plus heureuse vieillesse du monde, également aimé des Missionnaires & des Chrétiens.

Au mois de Janvier, les Hollandois furent obligés de faire un détachement de leur Garnison qui n'est que d'environ deux cents hommes, pour aller chasser quelques Malhous, & autres du Royaume de Bera, qui assiégeoient une vingtaine de Hollandois dans une Ile de l'embouchure de la Rivière de Bera. Cette Ile s'appelle Ding Ding. C'est une des Isles Sambylon, dans, il est parlé dans la fameuse victoire que les Portugais remportèrent sur les Achenois du temps de St. François Xavier. Les Hollandois y ont une maison assez forte, non pas tant pour le peu qu'ils tirent du Royaume de Bera, que pour empêcher, comme

ils font en beaucoup d'autres lieux, que les Européens ne s'y établissent, à cause de la commodité du détroit de Malaque. On fit aussien même temps un autre détachement pour aller donner la chasse à quelques petits Corsaires qui estoient vers la Riviere de Micar, qui est, je croy, celle où se retirèrent autrefois les Achenois après avoir insulté Malaque. Les uns & les autres de ces Sauvages furent bien-tost dispersés; mais les Hollandois firent bien d'autres preparatifs à Malaque pour la Coste de Coromandel. Outre quatre gros Vaisseaux venus du Japon chargez d'or, de cuivre, & d'autres marchandises, il en vint six ou sept de Batavia avec des Soldats. Nous ne pumes sçavoir si c'estoit simplement pour escorter ces Vaisseaux du Japon qui alloient à la Coste, & à Ceylon, &c.

pour aller chercher les François, qu'il
estoit, disoit on, dans la Riviere
de Bengale. Nous ne savions pas si
les François estoient seulement ceux
qui estoient venus à l'Isle de Ionce-
land, comme j'ay dit plus haut, &
qui n'ayant pas trouvé là leur af-
faire, s'estoient retirez bien tost
après, & s'en estoient retournez à
Bengale, après s'estre rafraischis
à Achen, ou s'il n'en estoit point
venu de nouveaux de France. Un
Portugais qui avoit brisé son Vais-
seau près de Ceylon en allant de Goa
à Macao, & qui en estoit allé a-
cheter un autre à Palicate, qui n'est
pas loin de Pontichery, nous assura
qu'il n'estoit arrivé aucun Vaisseau
de France à la Coste, mais je ne com-
pte guere sur ces nouvelles. Ce qui
est seur, c'est qu'une Galiole Hol-
landoise arriva au mois de Janvier
1690. à Malagne. Elle venoit de

Bengale, & on disoit qu'elle s'estoit à peine sauvée des mains des François, pour venir à venir qu'ils estoient fortifiez dans cette Riviere. Les dix Kaisseaux assemblez à Malinque, devoient partir au commencement de Février. Mr de Sainte-Marie, Officier François, pris au Gap sur la Normandie, & qui estoit sur un de ces Vaisseaux nommé le *Castrocom*, nous vint voir sur le Kaisseau nommé le *Vicopsée*, qui partit le 4. de Février pour Batavia. Nous ne mîmes que onze jours dans le voyage. On nous dit d'abord à Batavia, que quoy que nous fussions malades, on ne nous débarqueroit de *Vicopsée* que pour nous mettre dans les Kaisseaux qui feroient bien tost voile pour l'Europe. On nous fit pourtant venir à terre sept ou huit jours après. On nous mit à l'Hospital, ou à la prison près qui estoit

fort étroite, on avoit assez soin de nous. Mr Clarins Ministre nous vint voir de la part de Mr le General. Nous nous servîmes de la bonne volonté de ce Ministre qui est fort honneste homme, pour faire traduire & presenter nos Requestes à Mr le General & au Conseil. Comme Mr le General Jean Champhuis est fort incommodé & presque hors d'état d'agir, il falut nous adresser conjointement au General & au Conseil, mais quelques fortes protestations que nous pussions faire par diverses fois, on n'y eut aucun égard, & l'on nous embarqua malgré nous le 13. de Mars sur le Prince-Léon, grande Flûte qui fit voile pour la Chambre de Delft le 16. du mesme mois, avec trois autres Vaisseaux qui estoient pour les Chambres de Rotterdam, de Horn & de Neuse. Mr Clarins nous pra-

vit de la part de Mrs du Conseil
 que rien ne nous manqueroit dans
 le Vaisseau. Cependant quand nous
 y fumes, le Capitaine nous dit qu'il
 avoit ordre de nous traiter comme
 les Matelots, & que si nous le
 fissions prier par un de ses amis
 nommé Mr de Glan, de vouloir
 bien prendre nostre Argent pour
 nous faire manger avec ses Pilo-
 tes, il dit qu'il ne pouvoit pas aller
 contre ses ordres. C'est à ce Mr
 Nicolas de Glan, natif de Na-
 mur & très bon Catholique, que
 nous avons les dernières obligations,
 car c'est à la faveur des rafraichi-
 ssements qu'il nous apporta lui-même
 dans la bonde que nous avons surmonté
 les fatigues & la disette d'un si long
 voyage. On ne nous permit pas de
 mettre pied à terre au Cap où nous
 passons au mois de Juin. & nous
 avons enfin heureusement moullé

38 MERCURE

le 8. Octobre ; à l'embouchure
de la Menfe après avoir souffert
un peu de froid par 65. degrez
Nord où il nous a fallu passer.

On a choisi quatre. vingt-
deux Lieutenans de Vaisseau ,
pour commander un pareil
nombre de Compagnies qui
ont esté créées nouvellement.
Elles sont de cent hommes
chacune. Le Roy en donne
soixante & dix à chaque Ca-
pitaine ; & ils sont obligez de
lever le reste. Il leur est permis
de prendre des Cadets , parmi
lesquels on choisira des Lieu-
tenans de Eregate & de Brulot ;
de mesme qu'on prend des En-
seignes & Lieutenans de Vais-
seaux parmi les Gardes de Ma-
rine. L'avantage estant consi-
derable doit leur en faire trou-
ver beaucoup. Voicy les noms

GALANT. 189

**des Lieutenans-Capitaines des
quatrevingt deux Compagnies.**

A BREST.

Compagnies de Port

Mrs Des Blottiers.

Champagnet.

Des Boisdairs.

Du Coudray S. Genie.

Feuquerolle.

Du Brosloy.

D'Estienne.

Eterac.

De Burques.

D'Amnancourt.

Gedoün.

De Bellocier.

Du Rivaude Bauva.

De Canceu de Salins.

De Longruë.

De Grancey.

De Toujouves.

De Saint-Pierre.

Du Tarte.

90 M E R C U R E

De Villeray.

De Francines.

Du Coudray.

De Gourdon.

De Seve.

De Potoy.

De Loubes.

Taormines.

De Sourelles.

*Compagnies de Galere incor-
porée au Port.*

Mrs de Baroise.

De Caffaro.

De Bellicour.

De Poudens.

De Courcy.

Du Barr de Marolles.

AU PORT-LOUIS.

Mrs de Lachenaut.

De Marolles.

De la Goudiniere.

De Barny.

De Changé.

De Berulle.

De Bochart.

De Roque feuille.

A ROCHEFORT.

Mrs du Rossau.

De Martel.

De Roquart.

Du Mahes.

De S. Paul.

Desgranges.

Du Rossel.

De S. André.

De Caumont.

De S. Eugene.

De Gramari.

De S. Loup.

Des Roches.

Audifredy.

De la Roque.

De Vigean.

De Courbon.

De S. Abre.

92 M E R C U R E

A U H A V R E.

Mrs de Languetot.

De Chamillard.

De Montagnes.

De Buquet

A D V N K E R Q V E.

Mrs de Gratien.

De Marfonct,

Des Cartes.

De Bonnemie.

De Benneville.

A T O V L O N A.

Mrs de Godimarc.

De Goeffroy.

Des Greain.

De Carque ranne.

De Simona.

Du Quesnel.

De Burques, Cadet

De Beauffier.

De Boisjoly.

De Baudimarc.

De la Motte-Chabonnes.

De Moras.

Quoy que ceux dont vous venez de lire les noms demeurent toujours Lieutenans de Vaisseau , on n'a pas laissé d'en créer encore quatrevingt avec cent dix ou douze Enseignes , & cēt Gardes de Marine. Il s'en presentoit un bien plus grand nombre , mais on n'a pas jugé à propos d'en faire davantage cette année.

J'ay tort , Madame , & vous avez raison de vous plaindre , de ce que sçachant combien vous estimez tout ce qui part de la Plume de Mr Perrault je ne vous ay par envoyé les Vers qu'il fit l'Automne dernier pendant qu'il estoit à Troyes , & qu'il adressa à Mrs del'Academie Françoisse. Puis qu'ils sont encore nouveaux pour vous , je répare avec

beaucoup de plaisir la negligence dont vous m'accusez.



A MESSIEURS
DE L'ACADEMIE
FRANCOISE.

ILLUSTRE & docte Compagnie,
Où les richesses du sçavoir
Et les dons sacrés du genie
Au plus haut degré se font voir
Où brille la même lumière
Dont Rome se montra si fiere
Quand le monde adora ses loix ;
Et la même délicatesse,
Dont la sage & sçavante Grece
Se fit tant d'honneur autrefois.
Soit que le devoir vous engage,
Suspendant vos emplois divers,

*Apolir ensemble un langage
 Que doit parler tout l'Univers ;
 Soit qu'au feu divin qui l'inspire
 Chaque esprit se laisse conduire,
 Et que d'un vol précipité
 L'Eloquence ou la Poésie ,
 Par la route qu'il a choisie ,
 Le mene à l'immortalité.*



*Souffrez que pressé de mon zele,
 Et pour contenter mon desir ,
 Je vous rende un compte fidelle
 Des doux momens de mon loisir ;
 Loisir qu'après de longues peines ,
 Qu'après mille esperances vaines,
 Chez vous enfin j'ay rencontré ;
 Loisir que charment les delices
 De vos innocens exercices ,
 Et que je leur ay consacré.*

*Dans le beau climat où la Seine
 N'est-encor qu'un jeune Ruisseau ,
 Qui parmy les prez se promene ,
 Et les Embellit de son eau ;*

Dont les campagnes fortunées
 Se couvrent toutes les années
 Des plus abondantes moissons,
 Et dont les brulantes collines
 Donnent aux cabanes voisines
 La plus exquise des boissons.



Libre de tous soins inutiles,
 Et de ces chagrins devorans
 Qui font au sein des grandes villes
 Mouvoir tant d'hommes differens;
 J'admire dans leur beauté pure,
 Les merveilles de la Nature,
 Ses biens, sa force, sa grandeur,
 Son agissante quietude,
 Et sa pieuse exactitude
 A rendre gloire à son Auteur.

Quand l'Astre du jour sera allumé,
 Et que sur le haut des sillons,
 J'apperois la Terre qui fume
 Au premier feu de ses rayons;
 Lorsque cette vapeur grossiere
 Se confond avec la lumiere,

Il me semble voir un encens,
 Qui des plaines, montant par ondes
 Vers le Ciel qui les rend fécondes,
 Luy portent leurs vœux innocens.



Les Habitans des forêts sombres,
 De mille couleurs émailléz,
 Aussi tost qu'en chassant les ombres
 L'Aurore les a reveilléz,
 Ne cessent par reconnoissance
 De chanter sa magnificence
 Et de l'en faire souvenir
 Par la beauté de leur plumage,
 Et par la douceur du ramage
 Qu'il leur donne pour benir.
 Icy les sillons reverdissent
 Des grains qu'ils retenoient cachéz
 Plus loin j'en voy qui se noircissent
 Sous le soc qu'ils n'arrachez.
 De tous costez les granges pleines
 De la riche toison des plaines
 Rendent cette agreable odeur,
 Qu'an frais d'une belle soirée,

Janv. 1691.

E

*Exhale la moisson dorée
D'un champ qu'a benî le Seigneur.*



*Icy sous un toit de feuillages
Le traistre chant de l'Oïseleur
Contraint les Hostes des bocages
D'y venir chercher leur malheur.
Là sous un Saule qui le cache,
Le Peſcheur que l'eſpoir attache,
Iette ſes trompeurs hameçons ;
Mais en tous ces lieux la malice
Ne deçoit par ſon artifice
Que les Oïſeaux & les Poiſſons.*

*Lors que des yeux de la penſée
Je parcoure les autres Etats ,
Où dans ſa fureur inſenſée
La guerre fait tant de degats,
Après que d'une ardeur extrême
J'ay benî l'Eſſence ſuprême
Qui loin de nous chaſſe ces maux,
Je benî le Prince admirable ,
Par qui ſa bonté favorable
Nous conſerve un ſi doux repos.*



GALANT.



Seigneur, c'est ce Prince si
Que tu pris plaisir à former,
L'on ne peut, estant ton image,
Ny trop craindre, ny trop aimer,
A qui dès sa plus tendre enfance
Le soin du bonheur de la France
A de ta part esté commis,
Que seul tu charges de ta cause,
Que seul ta providence oppose
Aux efforts de ses Ennemis.
Pour montrer à toute la Terre
Que son interest est le tien;
Que dans tous le cours de la guerre
Tu seras son ferme soutien,
Par une victoire fameuse,
Et de la Sambre & de la Meuse
Il a déjà rongi les flocs,
Et plein d'une juste colere
Puny le Batave & l'ibere
De leurs vains & jaloux complots



Ses Flotes toujours intrepides,

E 2

Et que revere l'Univers,
 Ont chassé des plaines liquides
 Les orgueilleux Titans des mers;
 Ils ont vu leurs Nefs triomphantes
 Sous l'effort des bombes sonneres
 Se briser ainsi que rochers;
 Et leurs fieres pompes dorées,
 Des feux à demi devorées,
 Se cacher dans le sein des eaux.

Au pied des Alpes fourmillantes
 Un jeune Prince ambitieux,
 De nos armes victorieuses
 Veut troubler le cours glorieux.
 Mais bien-tôt malgré son audace
 Du puissant bras qui le terrasse
 Il sent qu'il est en pesanteur,
 Et combien on est teméraire,
 Quand on se fait un adversaire
 De son unique Protecteur.



Cependant une affreuse Armée
 Toute de fer, toute d'airain,
 Contre nous de rage animée,

Couvre les rivages du Rhin ;
 Leur effroyable cimetière
 D'une horrible & sanglante guerre
 Nous a le malheur emmené,
 Et nostre seconde espérance
 Le jeune LOUIS qui s'avance
 En est fierement menacé

Mais d'une si frivole audace
 Le vain orgueil ne s'embarasse,
 Et le Guerrier & sa menace
 Disparoissent devant ses pas.
 Le vif élan qui l'environne
 Les éblouit & les étourdit,
 Leur glace le bras & le cœur,
 Et je voy que sa propre gloire
 Luy va dérober la victoire
 Que luy préparais sa valeur :

~~LES~~
 Seigneur, achève & fais connoître
 L'erreur de ces Princes jaloux,
 Que la splendeur de nôtre Maître
 A seule élève contre nous.
 Fais leur voir, que dans leur colere,

Avec le Batave & l'Ibere

Ils se sont assemblez en vain ;

Que leur force n'est que foiblesse,

Et que la grandeur qui les blesse

Est un ouvrage de sa main.

Sur le Tiran, dont l'Angleterre

A subi le jong rigoureux,

L'horreur du Ciel & de la Terre,

Je ne daigne former des vœux.

Assez la justice irritée

A le perdre est sollicitée,

Sous son bras il va succomber ;

Et la foudre dès longtemps presse

Qui gronde & roule sur sa tesse,

N'attend que l'heure de tomber.

Le 24. du mois passé Veille
de la Feste de Noël Leurs Al-
tesses Royales Monsieur & Ma-
dame; accompagnées de Mon-
sieur le Duc de Chartres & de
Mademoiselle se rendirent en
l'Eglise des Peres Theatins, où

Elles assisterent à la solemnité qui s'y fit pour la closture de la neuvaine des Couches de la Vierge. Le Pere Boursault, jeune Religieux de cette Maison, y fit à Monsieur le compliment que vous allez lire. Il fut extrêmement applaudy, & trouvé digne d'un nom que Mr Boursault son Pere a rendu fameux par beaucoup d'Ouvrages.

MONSEIGNEUR,

Il n'estoit pas necessaire d'apprendre à cette Assemblée que le Seigneur doit arriver aujourd'huy, & que demain on verra sa gloire. L'humiliation où elle voit Vostre Altesse Royale annonce assez que l'Enfant qui doit naître cette nuit est le Maître absolu de toutes les

Couronnez du monde. Ce n'est que devant la Majesté de Dieu, que les Princes de l'Auguste Maison de France font gloire de flechir les genoux. Le Sang dont ils ont l'honneur de sortir tient un si haut rang parmi les Monarques de la Terre, qu'ils naissent pour soumettre les autres Puissances, & pour n'être soumis que devant le Roy des Rois. Que cette soumission, Monseigneur, vous acquiert de gloire, & que le Divin Enfant qui prévoit l'ingratitude des hommes qu'il rachete par l'excès de son amour, trouve de consolation dans la sainte impatience que vous avez de le recevoir : La pieuse Reine à qui V. A. R. doit le jour, & dont les vertus ont mérité de la justice de Dieu une Couronne immortelle, a tracé à sa Postérité le chemin que vous enseignez à la vostre. Tant qu'il a

plus à Dieu qu'elle fust l'exemple
des Reines, le modelle des Veuves,
& l'édification des Fidèles, elle
n'a jamais manqué de venir dans
ce sacré lieu adorer Jesus naissant.
V. A. R. l'a imitée ; & de genera-
tion en generation les Princes qui
naissent de vostre Sang vous imi-
teront.

Courtisans, qui avez coutume
d'étudier l'inclination des Princes,
pour regler vostre conduite sur la
leur, & qui souvent excusent leur
défauts pour les engager à autoriser
les vostres, vous n'aurez pas la
malheureuse satisfaction de trouver
icy ce que vous cherchez. Il n'y a
que des vertus à admirer. Dames
mondoïnes, qui croyez que vostre
delicatesse vous dispense de rendre
vos hommages à la Crèche de Jesus,
venez voir la plus auguste de toutes
les Dames par sa naissance, & la

plus digne de l'estre par son merite
partager avec la Mere de Dieu la
glorieuse qualite de sa Servante.
Et vous, tièdes Chrestiens, qui
voyez le digne Frere du premier
Monarque du monde, si ardent à
témoigner son zele à l'adorable
Enfant qui abandonne le Ciel pour
la Terre, & quitte la gloire éternelle
pour vous l'acquiescer: quelles ex-
cuses pourrez-vous avoir quand
il ne trouvera pas vos cœurs disposés
à recevoir les graces qu'il y vient
répandre?

Pardonnez-moy, Monseigneur,
si en presence de V. A. Royale il
m'est échappé d'adresser ma parole
ailleurs; je voulois animer ces
Chrestiens par l'exemple de vostre
pieté, & les engager à joindre leurs
vœux à vos prieres, pour attirer
sur la France toutes les benedictions
dont la Naissance du Sauveur est

accompagnée. Sous le Règne de l'in-
 vincible Monarque à qui la qua-
 lité de Tres-Chrestien est si bien
 due, puis qu'il est aujourd'hui
 le seul, & l'inébranlable appui
 du nom Chrestien, il semble que
 la Terre où nous avons l'avan-
 tage de vivre, soit celle que Dieu
 avoit autrefois promise à son Peu-
 ple. Les horreurs de la guerre ne sont
 que pour les Ennemis qui nous la
 déclarent; & la France attaquée
 en tant d'endroits par l'ambition &
 par l'Herésie se conserve dans toute
 l'étendue de ses limites, & dans
 toute l'intégrité de sa Religion.
 Quelle différence de ces paisibles
 Climats à ces Pays de sedition & de
 revolte, où les Loix de la Nature
 sont éteintes, & les privileges du
 sang violez, où le culte de Dieu est
 aboly, & l'impiété triomphante, &
 pour tout dire en un mot, où les vertus

zus deviennent des crimes à punir &
 les crimes des vains à récompenser !
 Tel , & plus horrible encore que
 toutes les peintures qu'on en peul
 faire , est le coupable Royaume sur
 qui un Usurpateur vange tant de
 Sacrileges , & de Parricides , & qui
 après avoir servi d'instrument à
 la colère de Dieu , sera puny des
 Sacrileges & du Parricide qu'il
 commet luy-mesme. Qu'il ne s'at-
 tend plus à une mort aussi glo-
 rieuse que celle dont il fut mena-
 cé devant Cassel , lors qu'après la
 défaire entière de son Armée , sa
 fuite le déroba au bras victorieux
 de V. A. R. Les Tyrans ne doi-
 vent pas mourir comme les Héros ; &
 le Diadème qu'il s'est osé mettre
 sur la teste , est moins la Couronne
 d'un Roy , que celle d'une victime
 dont la Justice du Ciel demande un
 memorable sacrifice.

Princes timides qui luy prêtent
vostre appay, ou plustost qui allez
avec indignité mendier le sien,
Dieu a mis un Monarque sur la
Terre à qui les grands événemens
sont réservés. Si aident à persécuter
un Roy légitime vous paroîtrez un effort
digne de vous. LOUIS LE
GRAND fera voir que le protec-
ger, luy donner un ayle, & le ré-
tablir dans ses Etats, sont des ac-
tions dignes de luy. C'est à vous,
mon Dieu, à donner vostre Bene-
diction aux équitables desseins d'un
Monarque qui ne combat que pour
étendre vostre culte, & pour faire
sanctifier vostre nom. Tous les Prin-
ces de cette Royale Famille sont
d'infatigables défenseurs de vostre
gloire, toujours prests à cimenter
de leur Sang les sacrez Autels où
ils son humiliez dans la respectueu-
se attente du Verbe qui s'est fait

Chair, pour venir habiter parmi les hommes. Si les Bergers qui furent les premiers à la Creche de vostre adorable Fils, attirerent sur eux les premieres graces de sa Naissance, voicy, mon Dieu, vos images les plus parfaites, qui previennent le Cantique des Anges pour meriter nos premieres benedictions. Repandez, Divin Sauveur, répandez sur ces illustres Testes toute la plénitude de vos graces, & naissèz pour estre leur felicité en ce monde, & dans l'autre leur beatitude éternelle.

La sincerité est un grand charme pour gagner les cœurs bienfaits, & quand elle accompagnè l'amour, elle en ferre les nœuds si étroitement qu'il n'y a rié qui les puisse rompre. Vn Cavalier fort bienfait, & donc

les manieres nobles souste-
noient avec beaucoup d'avan-
tage ; Celuy qu'il tiroit de sa
naissance , après sept ou huie
Campagnes où il ne s'estoit
tiré d'affaires que par le gain
qu'il faisoit au jeu , resolut de
voir si quelque heureux ma-
riage ne pourroit point le met-
tre en estat de reparer ce qui
luy manquoit du costé de la
fortune. Il estoit Cadet, & né
dans une Province où la plus-
part des Ainez emportent
presque tout le bien de leur
Maison. Ainsi il n'avoit eu que
tres peu de chose des succes-
sions de son Pere & de sa Mere,
& ayant trouvé des Achep-
teurs , il vint à Paris avec une
somme assez forte pour y pou-
voir subsister avec éclat pen-
dant une année. Comme il
estoit fort galant, & qu'il avoit

autant que personne, ce que l'on appelle esprit du monde, il s'imagina qu'en prenant les Airs d'un homme aisé, il réussiroit à éblouir quelque riche Veuve, qui en l'épousant partageroit son bien avec luy. Il estoit fort resolu de ne point s'arrester à l'âge, & la plus vieille luy paroissoit mesme la plus propre à son dessein, parce qu'elle devoit estre plus aisée à prendre, & qu'il auroit moins de temps à vivre avec elle. Dans cet esprit il se mit en équipage, prit un train fort propre, & un ancien Valet de Chambre en qui il avoit une confiance entière, ayant instruit son Cocher & ses Laquais de ses prétendues richesses, il n'est point à craindre qu'aucun d'eux pût découvrir qu'il

n'estoit pas ce qu'il paroissoit. Ses domestiques estant habillez , & le Carrosse choisi , il s'accommoda d'un Appartement fort bien meublé dans un Hostel Garny des plus renommez , & le hazard voulut que dix jours après une jeune Veuve de Province, qui changea de logement, en arresta un dans le mesme Hostel. Elle ne l'eut pas si tost occupé, qu'il luy fit demander permission de luy rendre ses devoirs. Il en fut receu fort civilement, & il connut dès sa premiere visite qu'elle n'étoit pas moins estimable par son esprit que par sa beauté. C'estoit une brune tres-agreable, & qui faisoit une assez belle figure, ayant Carosse & un train honneste. elle estoit depuis six mois à Pa-

ris, où la poursuite d'un procez fort important ne la laissoit pas sans exercice. Comme naturellement on aime à servir les Dames, & sur tout celles qui portent dans leur personne des recommandations favorables, le Cavalier luy offrit ses soins auprès de ses Juges. Il vous est aisé de croire qu'on les accepta avec plaisir, puis que c'est là le sensible des Plaideurs, & que par plusieurs raisons il y alloit de la gloire & des avantages de la belle Veuve devenir à bout de son entreprise. Le Cavalier entra dans ses intérêts avec d'autant plus d'empressement, qu'ayant appris par le rapport de ses gens qu'elle estoit fort riche; car les domestiques ne manquent jamais de se dire l'un à l'autre ce qu'ils

ſçavent de leurs Maîtres , il
connut en peu de jours que
tout ce qu'il luy diſoit de ſta-
teur & d'obligeant commen-
çoit à faire impreſſion ſur ſon
cœur. Ainſi il eut lieu de ſe
flater, que ſ'il ſ'intriguoit aſſez
pour contribuer à luy faire ga-
gner ſon procès, la reconnoiſ-
ſance pourroit ſe joindre à l'a-
mour, & produire en ſa faveur
ce qu'il attendoit de ſon Etoile.
Cette penſée luy fit redoubler
ſes diligences auprès des Avo-
cats & des Procureurs, & le
compte qu'il avoit à luy en
rendre luy donnant occasion
de la voir à tous momens, il ſe
ſervit ſi bien du talent de per-
ſuader tout ce qu'il vouloit,
qu'en eſtant effectivement
tres-amoureux, il la convain-
quit de toute la force de ſa

passion. Deux mois se passerent dans les témoignages reciproques d'un amour naissant, & dont le progrès ne plaisoit pas moins à l'un qu'à l'autre, & quand le Cavalier le crut assez affermy pour se pouvoir déclarer, il s'expliqua avec des termes si passionnez, qu'il estoit aisé de voir que le cœur s'accordoit avec la bouche. La Dame, dont la Demoiselle s'estoit informée sous main de la naissance & du bien du Cavalier n'en avoit rien appris que de fort avantageux, & les apparences répondant à ce qu'on luy en disoit, elle ne pût se défendre de luy témoigner que sa declaration luy faisoit plaisir, mais avant que la chose allast plus loin, elle voulut sortir d'un scrupule, & sçavoir

du Cavalier si elle pouvoit se croire assez fortement aimée, pour ne devoir point apprehender qu'il entraist dans son amour aucune autre veuë que celle de l'amour mesme. Il luy protesta que son seul merite en estoit la cause, & après qu'elle eut receu cette assurance, elle se crut obligée de luy apprendre qu'en se resolvant à l'épouser, il devoit compter sur un bien tres-médiocre; que le Carrosse & tout l'équipage qu'il luy voyoit, n'estoient point à elle; qu'un Oncle au nom de qui le procès qu'elle poursuivoit avoit esté intenté, fournissoit à toute cette dépense; que luy voyant une assez jolie figure, il avoit voulu qu'elle l'eust accompagnée à Paris, persuadé qu'une agreable personne es-

roit toujours écoutée favorablement des Juges; qu'une Fille unique qu'il avoit, & qui estoit un fort grand party, avoit consenty pendant son absence à se laisser enlever d'un Convent où il l'avoit mise à son départ: que ce malheur l'avoit rappelé & luy causoit de grands embarras, parce qu'il avoit affaire à un Parent du Gouverneur de la Province qui avoit beaucoup d'Amis, & qu'il devoit revenir si tost qu'il seroit mis en estat de tirer raison du Ravisseur. Le Cavalier, dont la confiance qu'on luy faisoit, renversoit les esperances, en eut un chagrin qu'il luy fut impossible de surmonter. Il parut tout à coup sur son visage, & la Dame s'appercevant de son trouble,

luy dit qu'elle voyoit bien qu'il estoit fait comme tous les autres hommes , & que l'amour qu'il luy protestoît , n'estoit pas aussi desinteressé qu'il vouloit le faire croire. Le Cavalier qui avoit le cœur véritablement touché , luy dit qu'elle luy faisoit beaucoup d'injustice , puis qu'il estoit prest de l'épouser, s'il luy falloit cette marque de l'entier pouvoir qu'elle avoit sur luy , mais qu'après ce qu'elle venoit de luy avouer , son honneur l'obligeoit de luy parler sans déguisement. Là dessus il luy rendit sincérité pour sincérité , & l'ayant instruite de l'estat de ses affaires il luy dit que c'estoit à elle à examiner si ayant tous deux de la naissance sans aucun moyen de la soutenir, ils de-

voient hazarder un mariage dont les suites ne pourroient que les rendre malheureux ; que non seulement il estoit sans bien , mais qu'il ne pouvoit pas même espérer la moindre succession ; qu'à la vérité son Aîné estoit fort riche , mais qu'outre qu'il n'estoit pas encore dans un âge extrêmement avancé , il avoit deux Fils d'une santé vigoureuse , & qu'ayant pour elle autant d'estime qu'il avoit d'amour , il se reprocheroit toute sa vie comme un fort grand crime , d'avoir abusé de sa complaisance , quand même elle voudroit bien luy sacrifier tout son repos. La Dame ne put s'empescher de faire paroître à son tour sa surprise & son chagrin. Elle n'avoit attendu rien moins que cette seconde déclaration ,

ration, & il estoit extraordinaire que faisant tous deux leur bonheur de leur amour, ils se trouvaissent également dans une situation malheureuse qui les mettoit hors d'état de rien faire l'un pour l'autre. Après avoir raisonné long temps sur leur aventure, ils ne purent se cacher qu'il falloit qu'ils renonçassent aux esperances flatteuses qui avoient formé leur engagement, mais il leur fut impossible de renoncer aux sentimens de tendresse dont ils s'estoient fait l'aveu, & sans sçavoir à quoy pourroit aboutir leur passion ils se promirent de s'aimer toujours. Le Cavalier redoubla ses soins pour servir l'aimable Veuve, & il le fit si utilement qu'il mit son procez en état d'estre

Janvier 1691.

F

gagné. Quoy qu'il ne conservât plus aucune pretention sur le mariage où il avoit crû d'abord la conduire, il ne laissoit pas d'avoir pour elle les mesmes empressements, & non seulement il ne voyoit qu'elle, mais il auroit refusé un party considerable s'il s'étoit offert. La Dame de son costé trouvoit un charme sensible dans le plaisir de le voir, & malgré la certitude qu'ils pouvoient avoir de n'estre jamais unis, il eust esté difficile de trouver dans l'union de deux cœurs un attachement plus veritable. L'Oncle arriva dans ce mesme temps, & revint fort indigné de ce que le trop grand credit du Ravisseur de la Fille l'avoit obligé de souffrir son mariage, mais quoy qu'il en eust signé

le contract , il avoit gardé pour l'un & pour l'autre un esprit d'aigreur qu'ils avoient tâché inutilement de luy faire perdre. Son ressentiment éclatoit sur tout contre sa Fille , qui ayant permis qu'on l'enlevast , luy avoit donné un Gendre qu'elle sçavoit bien qu'il n'agréoit pas. Cependant il ne laissa pas à son retour d'apprendre avec joye ce qu'il devoit aux soins de sa Niece, par qui son procez avoit esté mis dans l'heureux état où il le trouvoit. Il luy en fit des remerciemens tels que demandoit la tendre amitié qu'il avoit pour elle , & ayant esté informé en mesme temps du secours que le Cavalier luy avoit presté, il luy en marqua sa reconnoissance par mille

offres de service. Comme il le voyoit souvent, & que le mérite qu'il luy connut, augmentoit pour luy de jour en jour par les bons offices qu'il luy rendoit auprès de ses Juges, il ne put condamner la liaison qu'il remarqua bien qui s'estoit formée entre luy & sa Niece pendant son absence. La Dame ne luy cacha point qu'elle avoit beaucoup d'estime pour le Cavalier, & sans entrer dans aucun détail de ce qui s'estoit passé entre eux, elle se contenta de luy dire que quand il auroit pour elle les sentimens les plus favorables, il luy seroit inutile de les écouter, puis qu'il n'estoit pas plus riche qu'elle & que le manque de bien estoit le plus fort obsta-

ele que pût rencontrer l'amour. La matiere ne fut pas poussée plus loin. Il s'écoula encore quelque temps , & le Cavalier continuant à s'intéresser avec ardeur pour l'Oncle de l'aimable Veuve , il obtint Arrest , & eut gain entier de cause. Il s'agissoit de cinquante mille écus , dont il fut payé partie en argent comptant , & partie en héritages qui estoient assez à sa bienséance. Lors qu'il eut réglé toutes ses affaires , le desir de se vanger de sa Fille le pressant de plus en plus , il declara à sa Niece , pour qui il avoit toujours marqué une tendresse fort particuliere , que sur l'argent qu'il venoit de recevoir , il luy destinoit vingt mille écus , & qu'il vouloit outre ce present , luy faire

la donation d'une Terre qui en valoit bien encore dix mille : à condition qu'elle se choisiroit un Mary avant que de retourner dans la Province, l'assurant qu'il consentiroit à tout , pourveu que son cœur fust satisfait. C'étoit luy en dire assez ; aussi ne balança-t-elle point à choisir le Cavalier. Il fut agréé de l'Oncle , & le mariage se conclut en peu de jours. Ils allerent avec luy dans la Province , où les vingt mille écus furent employez en fonds sans que le Gendre osast murmurer de cette donation. Sa succession devoit estre encore si considerable que la Fille & luy s'estimerent fort heureux de ce qu'il promit enfin d'oublier l'enlevement. Les Mariez goûterent toutes les

douceurs dont une union parfaite peut faire jouir deux tendres Amans, & un an après, la Dame fut récompensée de sa generosité. Le Frere du Cavalier qui avoit deux Fils, eut le malheur de les perdre dans la Journée de Fleurus, & la douleur qu'il en ressentit fut si violente, qu'il en mourut peu de temps après. Ainsi le Cavalier ayant herité de tous ses biens, eut le plaisir de mettre la Dame en estat de s'applaudir du sacrifice qu'elle luy avoit fait de sa fortune.





LETTRE

D'un Gentilhomme François,
 à un de ses Amis réfugié en
 Angleterre, sur la Harangue
 du President de la Tour.

MONSIEUR,

*Quand vous nous avez envoyé
 la Harangue du President de la
 Tour, nous avons compris ce qu'ap-
 paremment vous n'osiez nous man-
 der, que vous vouliez nous faire
 rire, ou plustost nous faire pitié. Il
 n'y a pas eu en effet depuis long-
 temps une production plus ridicule
 que cette Harangue, & je m'étonne
 que vôtre Cour en ait fait une ma-
 niere de triomphe, en la faisant
 imprimer en François & en An-*

glois, comme une piece fort rare. Elle l'est veritablement, mais c'est par la bizarrerie des pensées & des expressions plus dignes du personnage qui l'a prononcée, que du Prince du nom duquel il a vray-semblablement abusé, car nous ne pouvons croire qu'en quelque mauvais état que soient les affaires de M. le Duc de Savoye, il ait pû s'abaisser jusqu'à se vâter publiquement de l'honneur qu'il a d'appartenir au Prince d'Orange, luy demander sa protection, l'assurer d'un attachement inviolable à son service, & d'un respect infini pour sa personne sacrée. Oüy, Monsieur, nous avons peine à croire que S. A. R. qui a toujours soutenu son rang avec tant de dignité à l'égard des Testes couronnées, à meilleur titre que celle du Prince d'Orange, ait pû mettre des paroles si basses & si

indignes dans la bouche de son Envoyé. Nous croyons de plus que dans toute la Cour de Savoye il ne se feroit pas trouvé un homme de qualité ou de veru, qui eust voulu, en prononçant une demi-page de mauvais François, donner lieu de croire qu'il n'a ny bons sens, ny religion, ny sensibilité pour l'honneur de son Maître. Il falloit donc un Ministre d'un ordre tout different pour donner cette Comedie au public. Ne vous souvenez vous pas d'avoir vu ici des Savoyards de toutes façons ? Vous sçavez qu'il y en a qui sont bons à quelque chose, & je m'étonne que parmi les moyens de ruiner la France, les Politiques de Hollande ont oublié celui d'obliger le Duc de Savoye à les rappeler, pour priver d'un secours aussi necessaire que celui des Ramoneurs de cheminées. Il y en a de fereants qui con-

rent les rues , chargez d'une grosse bête emplie de Marionnetes, & de petites machines propre à amuser des enfans. Le Savoyard a une chanson aussi ridicule que sa machine. Dieu, la Vierge, les Saints y sont mélez à propos de rien, la musique répond à toute la piece, & quand elle est finie, il demande l'aumône. Pardonnez-moy cette ridicule comparaison; mais nous ne voyons point de ces Savoyards, qu'ils ne nous fassent penser à cette honneste Ambassade. Quand le President de la Tour est arrivé en Hollande, vous savez avec quels airs importants il y a paru, & les projets dont il amusoit les Ministres des allies, devant lesquels il faisoit marcher avec le bout du doigt ces Armées imaginaires qui devoient entrer dans le cœur de la France. Le jeu auroit esté plus beau, si la bas-

taille de Staffarde n'avoit fort déconcerté toute la machine. Enfin il a demandé de l'argent, & il en a obtenu assez pour payer son giste en Hollande, & faire boire les Ministres des Alliez à la santé du Prince d'Orange. Ensuite il est passé en Angleterre, & c'est là qu'il a chanté la chanson. Un des principaux traits de l'éloquence de ces Savoyards, est de donner de beaux noms à ceux qu'ils amusent. Monseigneur, mon brave Prince, sont des qualitez qu'ils donnent au premier venu, comme le President de la Tour n'a pas épargné les titres bizarres & extravagans, que le Prince d'Orange luy-mesme, avec le bon sens qu'il a, ne peut avoir entendus qu'avec mépris. Je ne doute pas qu'il n'en ait ry de tout son cœur, sur tout quand il l'a vu tomber sur les Decrets Eternels de la

Providence. Il a enfin demandé de l'argent, mais ce n'est pas chez les grands Seigneurs que ces sortes de gens gagnent leur vie. Ainsi il est révenu les mains vuides, & voilà nostre comparaison achevée. L'idée en est ridicule, je vous l'avoue, mais ne vous en fâchez pas, je vous prie, car si nous examinons la Harangue plus scrupuleusement, il y a bien d'autres choses à dire.

L'affectation bizarre avec laquelle il s'est servy à chaque période du mot de Personne sacrée, sacrée Maesté, Teste sacrée, qui n'est pas dans l'usage de la langue dans laquelle il a parlé, est-elle supportable ? On voudroit bien luy demander comment cette Teste qui n'estoit rien moins que sacrée, il y a trois ans, l'est devenue. Est-ce par la benediction de ces Evêques, avec qui l'Archevesque de Can-

torbery & les autres bons Protestans ne veulent avoir aucune communion? Si c'est cela qu'il a voulu dire, il a bien fait de quitter la Soutane, car ce n'est pas estre Catholique que de parler ainsi.

Il felicite le Prince d'Orange au nom du Duc de Savoye, sur son glorieux avenement à la Couronne, deuë à sa naissance, meritée par sa vertu, soutenuë par sa valeur. Les trois points de ce Sermon sont fort justes, puis que la vertu & la valeur y ont autant de part que la naissance. Si le Prince d'Orange aime tant la justice, & que la droiture de ses intentions soit aussi grande que le dit son Panegyriste, s'il est sensible à tous les maux que son seul interest cause dans toute la Chrestienté, qu'il mette le premier article en arbitrage, pour faire juger par qui il vaudra.

mesme par les Anglois, si sa naissance luy donne un titre legitime à la Couronne qu'il a usurpée. On est bien assuré qu'il n'oseroit le faire; & aussi le droit que luy donne sa naissance ne sera jamais un obstacle à la Paix. Les Souverains qui se trouvent engagez à soutenir sa cause, reconnoistroient bien-tost quel interest ils auroient à ne pas autoriser une semblable usurpation, contraire à toutes les Loix, & si peu conforme à celles d'Angleterre, qu'il les a fallu casser toutes, pour le faire entrer comme par la brèche, & en faire de nouvelles, qui ne peuvent subsister que dans une révolution generale, comme celle que nous voyons presentement, & qu'il auroit luy-mesme un interest pressant de détruire, s'il devenoit paisible possesseur de la Couronne. Voila le titre de sa nais-

sance ; celui de sa vertu est à peu près aussi bon. Mais quand Mr de la Tour parle de vertu , ou il n'en connoist pas le nom , ou il l'emploie dans cette signification vaste de la Langue Italienne, qui comprend la vertu & le vice, l'industrie bonne ou mauvaise , & qui ne convient pas plus au Heros, qu'au Joueur de gobelets & au Coupeur de bourses. Il est vray quand des Bandits, des Barbeta, des Rebelles de Mondovi, des Ministres armez deviennent à la mode , comme ils sont presentement en Piedmont , la vertu du Prince d'Orange peut fraper les yeux. Personne cependant ne s'avisa à la mort de Charles II. que cette vertu le dust faire parvenir à la Couronne à l'exclusion de l'Heritier legitime , qui estoit alors Catholique aussi declaré qu'il l'est presentement. Cette vertu fut si bien

oubliée, que personne ne se plaignit du tort qu'on luy avoit fait, & il n'osa luy-mesme s'en plaindre. Quand enfin il ajoute que cette Couronne usurpée est soutenue par sa valeur, il semble qu'il s'est voulu moquer de luy. Où sont donc ces exploits militaires? Est-on grand Capitaine pour avoir sceu débattre une Armée, & tourner les armes d'un Peuple furieux contre un Roy legitime, pour avoir profité de la terreur panique de quelques Troupes à la Journée de Boine, & pour avoir levé prudemment le Siege de Limerik, car vaila tous ses exploits militaires depuis qu'il est en Angleterre? Non, Monsieur, ce ne sont pas là les beaux endroits de vostre Heros. Qu'il soit brave de sa personne tant qu'il plaira à ceux qui l'admirent, si ce n'estoit que par ce titre qu'il eust disputé la Couron-

né au Roy son Beau-pere , il ne l'auroit pas plutôt obtenüe que par sa naissance & par sa vertu. Mais cet exorde n'est rien en comparaison de ce qui suit. Vous n'avez pas eu de peine à connoître par le commencement de cette Harangue, que l'Auteur est fort mauvais Theologien, vous en ferez encore plus persuadé par la suite.

La Providence, dit-il, avoit destiné la Couronne à vostre teste sacrée pour l'accomplissement de ses desseins éternels, qui après une longue patience tendent toujours à susciter des Ames choisies, pour reprimer la violence & protéger la justice. S'il y a du sens dans ces grands mots, c'est que l'avènement du Prince d'Orange à la Couronne, est un effet de la providence de Dieu, sans les ordres duquel

il n'arrive rien en ce monde ; mais ce n'est pas ce que l'Envoyé de Savoye a voulu dire. Il a voulu parler d'une vocation toute particuliere & miraculeuse , sans laquelle en effet le Prince d'Orange auroit eu encore long-temps à attendre l'accomplissement de ses desseins éternels. Elle trouvoit un obstacle invincible dans les Preceptes du Decalogue , dans les principes de l'équité naturelle dans toutes les loix divines & humaines , que la difference des Religions n'a jamais détruites & enfin dans les loix particulieres de l'Angleterre. Il a genereusement surmonté tous ces obstacles , & c'est en quoy cette vocation a des caracteres merveilleux , & peut estre comparée à celle d'Attila , pour la qualité de Fleau de Dieu , à celle de Cromwell , & d'autres semblables Vaisseaux de sa colere. Ce n'est pourtant

pas l'idée qu'il nous pretend donner du Prince d'Orange, qu'il represente comme une ame choisie, c'est à dire un élu & un predestiné, qui n'a fait qu'exécuter les decrets éternels de la Providence. Il falloit d'abord nous faire voir que les Commandemens de Dieu & toutes les Loix n'estoient pas faites pour luy, mais pour les ames vulgaires, qui n'agissent que par les maximes simples & grossieres de l'Evangile, & de l'équité naturelle, qui n'osent faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fist, qui craignent un Dieu vangeur de la Foy & des sermens violez, & qui honorent leurs peres & leurs meres. On avouera au moins que ce n'est pas par ce chemin battu du Christianisme, ni mesme des vertus morales, que Dieu a conduit le Heros de la Ligue à l'accomplisse-

ment de ces desseins éternels , si opposez à sa volonté , déclarée par J.esus-Christ son Fils & par ses Apostres. Il ne faut pas non plus oublier que cet instrument extraordinaire des desseins de Dieu , n'est pas dans le sein de l'Eglise Catholique , hors de laquelle vous sçavez que nous ne connoissons point d'élus, ny d'ames choisies , mais des repreneurs , instrumens de la colere de Dieu , pour punir les crimes , qualité que peut-estre personne ne peut disputer au Heros de nostre Harangueur. Mais sans s'arrester sur cet article , supposons que nous parlons à des Protestans , c'est à dire , à ceux qui ont la conscience assez large , pour croire que ce procédé puisse s'accorder avec les regles de la Morale Chrestienne , car vous sçavez que tous n'en conviennent pas. Nous leur demandons , si dé-

pouiller son pere & sa mere, oppri-
mer le pupille, violer les sermens,
& prendre le bien d'autrui, ne sont
pas des actions contraires au Deca-
logue, & à la Loy naturelle. Voilà
le droit, & ils n'en peuvent dis-
convenir, ny par consequent que ce
ne soient des crimes execrables, di-
gnes de la colere de Dieu, & de
l'horreur de tous les Chrestiens. Le
Roy d'Angleterre n'est il pas dé-
pouillé, opprimé, pillé, chassé
par sa Fille & par son Gendre?
Les Anglois n'ont-ils pas violé tous
les sermens les plus sacrez, puis
qu'en les prestant ils ont déclaré
par des clauses expresses, qu'ils
parloient sans équivoque ny restric-
tion mentale, & qu'aucune auto-
rité ne les en pouvoit dispenser?
La Couronne d'Angleterre n'est-
elle pas entre les mains d'un Es-
tranger, qui selon les Loix du pays

n'y a pas plus de droit qu'il en a-
 voit il y a trois ans ? Voilà le fait ,
 & par la consequence qui est aisée
 à tirer , il paroist que tout cela est
 contre la volonté de Dieu, & contre
 toutes les Loix divines & humai-
 nes. Cependant le President de la
 Tour vient nous assurer à la face
 de toute l'Europe , que ce tissu de
 crimes énormes , est l'accomplisse-
 ment des desseins de Dieu sur une
 ame choisie. Ce n'est pas des desseins
 conformes à sa volonté marquée par
 les Ecritures , & par consequent il
 faut en chercher une autre directe-
 ment contraire. Sur quoy peut-elle
 donc être appuyée, si ce n'est sur les
 Resultats de la Convention , qui
 mesme n'ayant esté faits qu'après
 coup , ne peuvent rectifier par un
 effet retroactif, le crime qui les a
 precedez : ou sur les compliments de
 l'Empereur , du Roy d'Espagne , &

des autres Alliez , & sur le certificat du President de la Tour. Si un Ange descendu du Ciel nous venoit dire qu'il ne faut pas honorer son pere & sa mere , qu'on peut violer les sermens , & prendre le bien d'autrui , vous sçavez que selon S. Paul nous devrions luy dire , anatheme. Imaginons nous qu'il en vient un qui nous dit : Mes enfans, faites comme cette ame choisie, le Prince d'Orange. Quand votre Beaupere vivra plus que vous ne voudrez , quand il naistra de petits Beaufreres incommodes, qui vous excluent d'une succession sur laquelle vous aurez compté ; chassez-le de sa maison , prenez son bien, laissez errier l'enfant, Dieu vous benira. Cela luy déplaisoit autrefois, mais il a changé d'avis. Qui pourroit douter que ce ne fust.

un Ange de tenebres ? Cependant voilà ce que nous disent depuis deux ans, des gens qui assurément ne sont pas des Anges : qui après toutes les extravagances qu'ils ont publiées, ne peuvent passer que pour des foux furieux, & qui sont traités pour tels par leurs propres Confreres. Enfin c'est ce que le Ministre de Savoye s'est approprié, & qu'il a pris comme le fondement de sa Harangue. Quand il se feroit dix mille miracles en faveur d'un procédé si odieux & si contraire au Christianisme, & à toutes les Loix, la foy nous obligeroit à les regarder comme ceux que l'Antechrist fera quelque jour : mais ils ne devoient pas nous faire douter de la verité de la Religion & des Commandemens de Dieu, qu'il renverse. Ingez donc de ce que nous devons penser, quand on n'a point d'autres miracles

1 ANV. 1691.

G

à nous alleguer , que les mer-
 veilleux commencemens de
 son regne, qui sont des presages
 assurez des benedictions que
 le Ciel prepare à la droiture de
 ses intentions. Ces commencemens
 n'ont rien de miraculeux, puis qu'il
 n'y a rien de plus éloigné du mira-
 cle, que de voir les Anglois revoltez
 sans sujet contre leurs Rois legiti-
 mes. C'en seroit un de les voir fidel-
 les & contents du meilleur état de
 leurs affaires. Les autres effets mi-
 raculeux & les benedictions que ce
 Heros leur a attirées, sont la perte
 d'une partie de la Hongrie, la deso-
 lation des Pays Bas & de toute
 l'Allemagne; voila celles de la
 Ligue, & pour l'Angleterre, des
 taxes insupportables, la ruine du
 commerce, la perte honteuse d'une
 bataille Navale, la desolasion
 generale des Provinces, & le ren-

versement de toutes les Loix. Ce sont là les premières bénédictions, & si le Ciel mesure celles qu'il leur prépare dans la suite selon la droiture des intentions du Prince d'Orange, ils n'ont qu'à s'armer de patience. S'il y a des Catholiques assez simples, pour demander à Dieu qu'il benisse les desseins des Ennemis de leur Eglise; s'il y a des Protestans assez entestez pour faire de semblables prieres, nous sommes persuadez qu'à moins qu'ils n'ayent perdu l'esprit, ils demandent toute autre chose qu'un bonheur proportionné à la droiture des intentions d'un homme, qui a une conscience pour l'Angleterre, une pour l'Ecosse, une pour la Hollande, & une pour les Pays Etrangers. Croyez-vous qu'ils y ait quelque Fanatique assez hors de sens, pour demander à Dieu une Fille semblable à cette Princef-

se, qui fait monter avec elle la vertu sur le Trone, comme luy a dit le President de la Tour ? Croyez-vous que les Flamans, les Hollandois, les Allemans s'accoutument long-tems des benedictions que leur a attirées le commencement de ce glorieux regne : & que les Anglois ne soient pas fort las de celles dont il les a comblez ? Vous en sçavez assez de nouvelles. Vous avez vu l'état florissant du Pays avant la revolution ; vous en connoissez la difference, & vous pouvez juger s'il est prest de se voir rétably dans sa premiere grandeur ; car pour rompre les chaînes dont l'Europe estoit accablée, qui est le magnanime dessein du Heros de nostre siecle, c'est à dire, abaisser la puissance de la France, c'est un article sur lequel les decrets éternels revelez à vos

Visionnaires, ne nous disent encore rien, & vous m'avouerez que trois Batailles perduës l'année dernière, sont de grandes épreuves pour la foy des Allicz, s'ils en ont sur de semblables Prophetes. Mais y a-t-il chaines & servitude pareille à celle qu'ils ont à souffrir de celuy qu'ils regardent comme leur Libérateur? Ne les traite-t'il pas avec toute la hauteur possible, & ne sacrifie-t'il pas tous leurs interets aux siens? L'Empereur luy doit déjà la perte d'une partie de la Hongrie; les Princes & Etats de l'Empire la ruine de leurs Pays; les Hollandois se vanteront-ils qu'il a rompu leurs chaines, & celles dont Mr le Duc de Savoye s'est chargé, sont elles moins pesantes que celles dont il a pretendu le delivrer? Car enfin, Monsieur, quelles estoient ces chaines, si ce n'est qu'il

vouloit perir, & que ne pouvant
 l'empescher avec raison, on vouloit
 l'en empêcher par une contrainte
 salutaire ? Mais la France a-
 t'elle jamais exigé de luy des bas-
 seses semblables à celles qu'il fait
 sans aucun profit ? Luy a-t'on fait
 autant de mal dans le temps même
 qu'on pouvoit ne le plus ménager,
 que luy en ont fait ces Troupes au-
 xiliaires qui luy ont rendu si peu de
 service ; Y a-t-il servitude pa-
 reille à celle de renoncer à son
 rang, pour fléchir le genouil de-
 vant l'Idole de la Ligne, & de
 traiter de Sacrée Majesté celui
 qu'il auroit il y a peu de temps
 honoré en le traitant de Cousin ?
 Enfin y a-t-il chose plus indigne que
 ce qu'on luy fait dire touchant la
 joye qu'il a esté contraint de
 reserrer dans son cœur, qu'il
 n'a fait éclater que par les espe-
 rances de liberté que le seul

nom du Prince d'Orange luy a fait concevoir après tant d'années de servitude? Quoy, un Ministre qui doit couvrir les foiblesses de son Maistre, a la hardiesse de le faire passer publiquement pour un fourbe & pour un traistre. Mais il a cru que comme la trahison & le mépris des Traitez a esté le premier pas que chacun des Confederés a fait en entrans dans la Ligue, il ne falloit pas que cet avantage manquast à son Maistre. Voila, Monsieur, les principales reflexions que nous avons faites icy sur cette Harangue. L'Empereur & le Roy d'Espagne ont complimenté le Prince d'Orange par leurs Lettres & par leurs Ministres; mais au moins ils ont gardé des mesures, & ils y ont fait couler quelques expressions en Faveur de la Religion Catholique, pour faire croire aux

simples qu'ils ne la perdoient pas de veüe. Ils n'ont pas employé des termes manifestement heretiques & blasphematoires, & même le Roy d'Espagne a mandé au Pape, qu'un des desseins de la Ligue, estoit l'exaltation du Saint Siege. Il est vray que jusqu'à present tout ce qu'on a vû qui eust rapport à ce dessein, a esté que les Soldats du Prince d'Orange ont bû à la santé d'Innocent XI. mais vous avez vû il n'y a que quinze jours bruster Alexandre VIII. Enfin ils ont conservé quelque ombre de leur dignité, & ils ont remplý le papier de louanges vagues, d'augures & de presages, dont nous n'avons pas encore veu beaucoup d'effet. Aussi après avoir en si peu de succès heureux, & tant de malheureux, on voit que les Harangues qui en étoient remplies, deviennent elles-mesmes d'heureux

presages de l'avenir. C'est le jugement qu'a fait de celle-cy un Auteur qui depuis deux ou trois ans s'est mis sur les rangs, & qui croit estre grand Politique, parce que son Libraire le croit.

Sed qui me vendit Bibliopola putat. Il suffit, dit-il, de dire du merite de ces deux pieces, qu'elles ont esté generalement applaudies & receuës avec l'agrément du goust public. On a trouvé les traits & les caracteres touchez d'une maniere noble qui excite de grandes idées & élève l'esprit. Il y a plus de choses que de paroles, plus de force que d'ornement. Joignez à cela la disposition favorable du public pour les caracteres qui y sont depeints. Il ne sera pas difficile de trouver la cause de cet applaudissement.

G 5

general, mais il n'est pas si aisé de l'expliquer que de le sentir. Il ne faut pas s'étonner que des gens enstectz du Prince d'Orange recoivent avec l'agrément de leur goût (pour se servir de son expression bizarre,) la Harangue d'un Ministre Catholique conçue en des termes qui ne peuvent s'accorder avec la Religion de son Prince; qu'on voye avec plaisir une petite Cour la plus fiere qui fust jamais, ramper devant une puissance âgée de moins de trois ans, qui n'a pour fondement la fidelité des Anglois, la servitude des Hollandois, & l'union de plusieurs Princes, dont les interests n'ayant jamais esté les mesmes, peuvent se separer avec plus de facilité qu'il n'y en a eu de les réunir. Il seroit difficile, comme on dit d'expliquer les causes de cet applaudissement si on les examinait.

serieusement : mais il n'est pas difficile de le sentir (la pensée est aussi nouvelle que la phrase) : car il ne faut avoir que des oreilles. Pour la cause ; comment n'auroit-on pas ry d'une telle Harangue prononcée par un homme d'une figure peu propre à attirer le respect , & qui dit autant d'impertinences que de paroles ? Je laisse le reste de ces reflexions qui roulent sur des pensées fausses & des riens , revestus des paroles impropres & inutiles ; jugez-en , Mr, Toutes ces idées, il parle du Prince d'Orange) se presentent aux yeux du public, à la lecture du discours , & font qu'on est également touché de la souffrance du Prince , qui est réduit à demander du secours. (Personne n'en doute.) & de la generosité du Monarque qui embrasse sa dé-

fense. (*Il faut en attendre les
 effets.*) Quelque corruption
 qu'il y ait parmi les hommes,
 les grands sentimens attirent le
 respect & l'admiration. (*Cela
 n'est pas toujours vray, & s'il
 veut parler du Prince d'Orange,
 rien n'est plus faux; si ce n'est
 que par ces grands sentimens,
 il ne veuille entendre ce que Ma-
 chiavel appelle, Effet honore-
 volmente tristo*) Et la vertu
 n'est jamais si belle, que lors
 qu'elle éclate avec la dignité
 souveraine. Voilà assurément
 une belle maxime, selon laquelle
 la vertu aura besoin d'estre soute-
 nue de la fortune; mais il n'a
 pas tant de tort en l'appliquant
 à son Heros à qui une pareille
 dignité estoit nécessaire, non pas
 pour estre, mais pour paroître
 vertueux à ceux qui peuvent

envier sa grandeur ; mais qui ne
luy envieront jamais sa vertu.
On se fait un honneur d'imiter
les maximes de ceux dont on
ne peut imiter la puissance , &
de s'égalér par là en quelque
manière à la grandeur de son
Souverain. *Que veut il dire ?*
On n'imité ny les maximes ,
ny la puissance ; mais s'il parle du
Duc de Savoye , il nous apprend que
ne pouvant s'égalér en puissance au
Prince d'Orange , il agit selon ses ma-
ximes. Voilà un beau Panegyrique.
Vient-il porter la pointe de sa pensée
jusqu'à nous faire entendre qu'il le
regarde comme son Souverain ? Il
est vrai , qu'il luy a parlé comme
auroit pu faire un Prince tributaire ;
mais enfin quel rapport ont tous ses
grands axiomes qui ne sont que
des jeux de mots avec la Harangue
du Président de la Tour , dans la

quelle il ne paroist ny Religion, ny vertu, ni grandeur, ny sens commun? Il faudra le chercher en d'autres choses qu'il dit que l'Imagination des Lecteurs suppléera. C'est donc à l'Imagination qu'il faut avoir recours, pour y trouver toutes ces merveilles: car assurément le jugement & la droite raison n'y trouvent rien que d'abominable & de ridicule. Je suis persuadé, Monsieur, que quelque interest que vostre état present vous fasse prendre à la fortune du Prince d'Orange, vous avez fait de cette piece le mesme jugement que nous, & vous conviendrez, comme je crois que cette proposition est un peu plus vraie que celle de vostre Politique, que quelque corruption qu'il y ait parmi les hommes, des sentimens aussi bas attirent le mépris & l'indignation, & que la-

ande que:
n Souve-
is.

II..



ment de
le Mr d'ar
, & que
estampe:
é, il fit
la gran-
gravées.
r qu'il a
Monsei-
à Mon-
tres d'ar-
es aux
nsidera-
enereux

pour la
grandeur de son Prince, ne s'est
pas contenté de faire frapper des
Medailles; il vient aussi de faire

158 N
quelle il ne
vertu, ni g
mon? Il f
d'autres che
gination d
C'est donc
faut avoir
toutes ces m
le jugement
trouvent ri
de ridicule
sieur, que
vostre état
dre à la foi
ge, vous a
mesme jug
conviendr
cette prop
vraye que
que quel
ait parmi les hommes, des sen
timens aussi bas attirent le mé
pris & l'indignation, & que la

laiffesse n'est jamais plus grande que quand elle est faite par un Souverain à un Usurpateur. le suis.

Le 1. Janvier 1691..

Je vous ay parlé amplement de la Figure de marbre que Mr du Bois Guerin a fait faire , & que vous voyez dans cette Estampe. Lors qu'elle fut achevée , il fit fraper des Medailles de la grandeur de celles qui y son gravées. Il y en a quatre en or qu'il a données au Roy , à Monseigneur le Dauphin , & à Monsieur , & plusieurs autres d'argent qu'il a distribuées aux Personnes les plus considerables de la Cour. Ce genereux Sujet , plein de zele pour la grandeur de son Prince, ne s'est pas contenté de faire fraper des Medailles; il vient aussi de faire

faire une Estampe du mesme
Ouvrage , de la hauteur d'une
coudée.

Le 10. de ce mois , Mr de
Fourcy, & Fils de Mr de Fourcy
Prevost des Marchands , é-
pousa Medemoiselle de Villers,
qui est une grande Heritiere de
Bourgogne. Les Noces se firent
chez Mr le Chancelier. l'ajou-
teray à ceci que le Pape viét de
donner un illustre témoignage
de l'estime qu'il fait de ce digne
Chef de la Justice, en donnant
gratis à Mr l'Abbé de Fourcy ,
Frere du Maistre des Requestes
les Bulles de l'Abbaye de S.
Vandrilie. C'est un present de
plus de dix mille écus , auquel
Sa Sainteté a bien voulu join-
dre l'Indult des Cardinaux ,
qui est une grace que les Pa-
pes n'accordent guere qu'aux
inces.

Mr d'Amfreville, Lieutenant General de la Marine, qui a mérité ce grand Employ par de longs services, par beaucoup de valeur, & par une expérience que plusieurs événemens où l'on peut dire qu'il a paru tout entier, ont toujours fortifiée pour sa gloire; a épousé depuis peu de temps Mademoiselle de l'Isle Marie, seconde Fille de Mr le Maréchal de Bellefond, dont il est proche parent. Mademoiselle de l'Isle Marie joint une grande vertu & beaucoup d'agrément & de beauté à une éducation merveilleuse, qu'elle a reçue d'une Mere toute remplie de sagesse, toujours égale dans la bonne & la mauvaise fortune & qui a une piété exemplaire, dont rien n'a jamais été capable de la

détourner. Les grandes qualitez de Mr le Maréchal de Bel-fond sont connus de tout le monde. L'Italie , l'Allemagne & l'Espagne en peuvent rendre de glorieux témoignages. Il est plein d'esprit, de valeur, & d'expérience à la guerre, admirable dans la société civile, & encore plus recommandable par une devotion qui le détache sans peine de tout ce qui pourroit estre contraire à son salut, & qui luy fait faire les plus grands exploits, de la mesme sorte que faisoient les premiers Chrétiens, que le devoir & l'amour qu'ils avoient pour leur Prince faisoient agir , & qui estoient toujours prests de mettre leurs dignitez & leurs plus grands avantages au pied de la Croix, estant incessamment occupez.

de leur salut , & du soin de
celuy des autres.

J'ay à vous apprendre un
troisième mariage , c'est celuy
de Mr d'Vscé . Fils de Mr de
Valentiné , Contrôleur Gene-
ral de la Maison du Roy , avec
Mademoiselle de Vauban. On
ne peut rien desirer dans la
personne du Marié. Il a tout
l'esprit , & toute la sagesse
possible , & n'ignore rien de
ce qui peut perfectionner
un galant homme. Lors qu'il
a suivy Monseigneur à la Guer-
re , pour faire auprès de ce Prin-
ce la Charge de Contrôleur
General , Mr de Vauban a
pû voir qu'il ne seroit pas
en peril , en avançant la prise
d'une Place , de n'estre pas
secouru de celuy qu'il avoit
dessein de faire son Gendre.

Il ne falloit pas auffi une mediocre vertu pour estre digne du choix d'un hōme si éclairé, & louable par sa sincerité, par sa bonté, & par un zele pour le Roy qui égale son desinteressement. Aussi n'est il pas moins redouté de ses Ennemis qu'estimé en France. Mr de Valentinié a beaucoup mérité de ceux qui l'ont connu, & a joint à tout ce qui l'a distingué dans ses Emplois une politesse & une magnificence digne du Maître qu'il sert. Madame de Valentinié est une des Femmes de nostre siecle qu'on admire davantage. On n'en a point vû une qui eust plus de beauté ny une vertu plus solide. Son esprit naturellement bon, est orné de tout ce qui peut le rendre agreable. Elle est aimée de tous

ceux qui la connoissent, & qui ne peuvent la voir sans avoir pour elle une estime que l'on n'a pas ordinairement pour celles qui ont un moindre merite que celui que Mr de Vauban luy a reconnu. Aussi luy a-t-il confié sa Fille dès ses plus tendres années, afin que l'avantage de son éducation luy fust une seureté pour tout le merite qu'il luy souhaitoit.

Mr Brunet de Monforan a été receu President à la Chambre des Comptes de Paris. La reputation qu'il s'est acquise au Parlement, où il a esté Conseiller à la Quatrième des Enquestes ; son merite connu de tout le monde , ses manieres honnestes , & l'amour qu'il a pour les belles Lettres , luy ont acquis une estime generale. Il

est Frere de Mr Brunet , Garde
du Tresor Royal.

L'ancienne Eglise du Village de S. Leu lez Taverny dans le Duché d'Anguien , autrefois éloignée du Village & par là extrêmement incommode aux Habitans sur tout en Hyver, a esté demolie, & on en a édifié une nouvelle au milieu de ce Village. La premiere Pierre en fut posée le 4. d'Avril de l'année derniere par l'ordre de S. A. S. Monsieur le Prince, qui a bien voulu contribuer au bien & à l'utilité des Habitans de son Duché. Ce fut son Bailly d'Anguien qui la posa, & les Armes & toutes les qualitez de Son Altesse Serenissime furent gravées sur une feuille de cuivre, afin d'en conserver la memoire. La Cerc-

monie se fit avec beaucoup de solennité, au son des Tambours & des Boëtes, & la libéralité ordinaire de Son Altesse se répandit abondamment sur les Ouvriers par une distribution d'argent qu'il fit faire. Lors que la nouvelle Eglise fut achevée de bastir, Mr l'Archevesque de Paris en ayant permis la Dedicace, Mr l'Evesque de Bethléem en commença la Ceremonie le 6. de Novembre dernier par la préparation des Reliques pour poser sous les Autels, & le lendemain elle fut continuée à sept heures du matin, & suivie d'une grande Messe celebrée Pontificalement par ce Prelat. Les Pains benits de Son Altesse Serenissime y furent presentez par le Bailly d'Anguien qui

avoit fait distribuer tout ce qui pouvoit être nécessaire pour rendre ce jour des plus solennels. Il étoit accompagné des Gardes du Duché qui firent leur décharge au son des Trompettes & des Tambours. Il y eut l'aprèsdinée Predication par Mr l'Abbé Chauffau, & cette Feste finit par une Procession où Mr l'Evesque de Bethleem porta le Saint Sacrement. Les concours de peuples qui sont venus visiter cette Eglise de toutes parts, tant que l'Octave a duré, est quelque chose d'extraordinaire. Pendant tout ce temps il s'est fait de nouvelles distributions d'argent par l'ordre de Monsieur le Prince, & tous les Curez des Villages des environs y sont venus en Procession.

M.

Mr l'Abbé du Bois a esté pourveu de l'Abbaye d'Airvaux, Diocese de la Rochelle. Il avoit esté choisi par feu Mr de S. Laurent, pour luy aider à enseigner la Langue Latine à Monsieur le Duc de Chartres. Après sa mort, Monsieur qui avoit approuvé ce choix, le fit demeurer auprès de ce jeune Prince, qui n'a pas peu profité avec un tel Precepteur; aussi ne peut-on le voir, ny l'entendre, sans avoir une opinion fort avantageuse de celuy dont il a pris les leçons.

Le Lundy, premier jour de cette année, Mrs les Chanoines de l'Eglise Royale & Collegiale de S. Thomas du Louvre ayant sçeu que Messire Omer de Champin, Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison
Janvier 1691. H

de Navarre, Doyen & Chanoine de leur Eglise, étoit mort subitement sur les quatre heures du matin, s'assemblerent après Matines dans leur Sacristie, au son de la Cloche, & en estant partis en Corps ils allerent à la chambre du défunt, où estant arrivez, ils luy rendirent les devoirs de la piété Chrestienne envers les Morts. Ils se mirent tous à genoux, dirent un *De profundis* & la Collecte, luy jetterent de l'Eau benite, & se retirerent. Après la grand Messe ils s'assemblerent encore au son de la Cloche en leur Chapitre, pour deliberer l'électiō d'un Doyen suivant l'ancien usage, & convinrent d'y proceder le lendemain, jour ordinaire de leur Assemblée Capitulaire. Ce

jour-là , après la Messe haute du Saint Esprit qui fut célébrée par l'anciẽ Chanoine, ils monterent au Chapitre au son de la cloche, où estant tous assemblez au nombre de dix qui le composent , le mesme ancien Chanoine commença le *Veni Creator*. Les autres continuerent les Versets alternativement, & ensuite ils proposerent l'élection. On convint de la voye du Scrutin par Billets , sur lesquels estoient écrits de la main du Greffier, les noms de tous les Chanoines. Ces noms ayant esté distribuez en presence de deux Officiers de l'Eglise qu'on appella pour témoins , on dit encore une fois le *Veni Creator*, à genoux , & ensuite chacun selon son rang de reception passa devant le Bureau , & mit

dans la bourse son nom plié. On compta les noms , & à l'ouverture faite en présence des Chanoines & des Témoins, tous debout autour du Bureau , il se trouva que Mr d'Aquin , l'un des Chanoines, & Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint Laurent, eut le plus grand nombre des suffrages. On jendressa l'Acte d'élection qu'il accepta , & on députa trois Chanoines pour aller avec luy en demander la confirmation à Mr l'Archevesque , selon la coutume. Ils se rendirent le jour suivant au Palais Archiepiscopal , & luy presenterent une requête signée de tous les Chanoines , par laquelle ils supplioient ce Prelat , de confirmer cette élection. Mr l'Archevesque , qui fait tout avec

beaucoup de circonspection ,
 ayant veu le procès verbal , &
 jugeant l'élection bien & ca-
 noniquement faite , en donna
 l'acte de confirmation en date
 du 13. Le Lundy 15 de ce
 mois , jour ordinaire du Cha-
 pitre , Mr d'Aquin presenta
 la confirmation à la Compag-
 nie , requerant d'estre mis en
 possession. Après cela il se re-
 tira , & la lecture de l'acte de
 confirmation ayant esté faite ,
 les Chanoines conclurent de
 luy accorder ce qu'il deman-
 doit. Mr d'Aquin estant ren-
 tré , s'acquitta des ceremonies
 accoutumées , & presta le ser-
 ment à genoux , entre les mains
 de l'ancien Chanoine , qui es-
 toit debout , les autres assis En-
 suite ils descendirent tous à
 l'Eglise , où l'ancien Chanoine

luy presenta de l'Eau benite, & le donduisit au grand Autel. Tous les autres Chanoines les accompagnerent , & après la priere sur le Marche-pied de l'Autel , le nouveau Doyen y monta , le baïsa , le toucha de la main droite , & revint au Chœur où il toucha aussi le Livre du grand Pupitre. Il tinta la Cloche , & fut installé en la premiere des hautes Chaires du côté droit. De là ils allerent tous en la maison Decanale luy en faire montre pour acte de possession ; après quoy on remonta au Chapitre où il fut placé dans la Chaire de Doyen. Il embrassa ses Confreres , & on fit sonner les Cloches lors qu'il descendit. Le Greffier ayant publié l'élection suivant l'usage , le nouveau

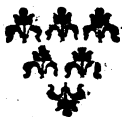
Doyen commençale *Te Deum*, que les Chanoines continuent avec l'Orgue, & il descend de sa place Decanale au milieu du Chœur, pour dire à la fin l'Oraison, *Pro gratiarum actione*, & l'on finit par l'antienne & l'Oraison de S. Thomas Martyr, Archevesque de Cantorbery, Patron de cette Eglise.

J'ay cru devoir vous faire part de tout ce qui s'est passé à cette Election, afin qu'en vous apprenant les Ceremonies qui se pratiquent dans les occasions de cette nature, je pusse vous faire voir que la pieté y accompagne l'ordre. Le Chapitre de S. Thomas du Louvre vit avec une regularité qui peut servir d'exemple à beaucoup d'autres. L'union regne parmy ses

Chanoines , & quand il a esté question de faire un Doyen, ils se sont trouvez tous dignes de remplir cette place. Ainsi il a esté beaucoup plus glorieux à Mr d'Aquin del'Emporter sur tant de personnes de merite. Le sien seul a sollicité pour luy , & l'on n'en doutera pas quand on songera que l'Electiõ s'est faite le lendemain de la mort du feu Doyen. Mr d'Aquin est Frere de Mr d'Aquin, premier Medecin du Roy , & pendant tout le temps qu'il a esté Chanoine, il s'est acquis l'estime de ses Confreres, avec une distinction qui luy a fait meriter le choix qu'ils ont fait pour le mettre à leur teste. Mr Champin dont il remplit à present la place, s'estoit aussi acquis beaucoup d'estime parmy eux. Il estoit

Cousin de Mr Talon, cy devant
Avocat General, & presente-
ment President à Mortier.

Je crois, Madame, que je
ne puis rien faire de mieux
pour répondre à ce que je
sçay que vous attendez de
moy, que de vous faire part
de toutes les choses qui s'écri-
vent sur les affaires du temps.
Voicy encore une fort curieu-
se Lettre sur cette matiere, &
que l'on peut dire entierement
de saison.



HP 1



L E T T R E.

De l'Envoyé d'Angleterre à la
Haye, au Marquis de Car-
marten.

M I L O R D,

*Je suis obligé de vous dépêcher
ce Courier pour vous informer de
la disposition présente de cette As-
semblée, afin que vous en puissiez
rendre un compte exact au Roy
notre Maître, & qu'il prenne les
mesures nécessaires pour pouvoir
contenter les Ministres des Alliez à
son arrivée; car il ne faut pas espe-
rer que nous les puissions dorénavant
retenir dans nos intérêts, aussi faci-
lement que nous avons fait jusqu'à*

present. La haine qu'ils avoient pour la France suffisoit pour les faire concourir aveuglément à l'exécution de nos projets. La seule esperance que nous leur donnions d'employer contre cette Couronne toutes les forces d'Angleterre & de Hollande aussi tost que nous serions paisibles possesseurs de la Grand' Bretagne, leur a fait faire pendant ces deux dernieres Campagnes, des efforts extraordinaires, pour occuper toutes les forces de la France, tant sur le Rhin que dans la Flandre, & nous faciliter la Conquête de l'Irlande; mais à present qu'ils sont entierement épuisés d'argent, & qu'ils perdent toute esperance de remporter aucun avantage sur un Roy aussi puissant qu'est le Roy Tres-Chrestien, nous n'entendons plus ici que des reproches menaçans; & ceux des Alliez qui ne font le plus de

de peine, sont les Ministres de l'Empereur & du Roy Catholique, nous disant qu'ils ont tout sacrifié pour nostre seul avantage ; que rien n'estoit plus cher à la Maison d'Autriche que d'abuser les Peuples de la fausse opinion de son zele ardent pour la Religion, qu'elle s'est servie d'un pretexte si specieux pour couvrir les desseins qu'elle formoit pour son agrandissement ; que cependant, ces considerations, qui avoient esté jusqu'à present estimées les maximes fondamentales de sa Politique, n'ont pas empêché qu'elle n'ait donné les moyens à nostre Prince d'arracher la Couronne au Roy son Beaupere, qui ne peut attribuer son malheur & la revolte de ses Sujets qu'à l'attachement qu'il a pour cette mesme Religion, dont il fait profession, & pour laquelle les Cours de Vienne & de Madrid avoient

toujours paru si zelées. Ils ajoutent
 à ces reproches la perte de la plus
 grande partie de la Hongrie dans
 le temps qu'ils pouvoient esperer de
 pousser leurs Conquestes jusqu'à
 Constantinople, la desolation & la
 ruine entiere des Pays-Bas Catho-
 liques, la dépense excessive qu'ils
 ont esté obligé de faire pour entre-
 tenir de nombreuses Armées, & le
 peu de fruit qu'ils en ont retiré,
 n'ayant pû faire passer le Rhin à
 leurs Troupes pour prendre des
 quartiers d'Hyver ailleurs que dans
 leurs propres Pays. Ils disent aussi
 que la Guerre qui s'est faites ces
 deux dernieres Campagnes, ayant
 beaucoup ralenty la haine recipro-
 que, on pourroit facilement conve-
 nir d'une bonne Paix, si l'intérest
 de nostre Maître n'y apportoit le
 principal obstacle, & qu'ainsi ne
 s'agissant dans cette Guerre que de

son établissement , il est bien juste que les Anglois , qui en sont les promoteurs , non seulement fournissent tout ce qui sera nécessaire , pour la continuer ; mais aussi qu'ils dédommagent tous les Princes & les Etats qui embrassent leur party , de tout ce qu'il leur en a cousté pour la soutenir. Enfin , Milord , ils ne feignent pas de dire , que si nous ne leur donnons une prompte & entiere satisfaction , ils sçauront bien trouver les moyens de mettre fin à une Guerre qui ne peut tourner qu'à leur desavantage. Mais si les plaintes des Catholiques vous donnent quelque inquietude , celles des Princes Protestans , & qui ont toujours esté les plus dévouez à nos interests , ne vous feront pas moins de peine. Ils me disent que l'abbattement de la puissance de France est une chimere qui ne doit faire au-

cane impression sur des Princes bien-
 sensez ; qu'il leur sera toujours fort
 aisé d'entretenir une bonne corres-
 pondance avec cette Couronne ,
 quand ils voudront se reconcilier
 avec elle, que cette Guerre n'a ser-
 vi jusqu'à présent qu'à l'établisse-
 ment de nostre Prince , & à l'aug-
 mentation de l'autorité de l'Empe-
 reur à leur préjudice ; qu'ils n'ont
 pour leur part que des dépenses ex-
 cessives, & beaucoup au dessus d'un
 peu de subsides qu'ils ont tiré ; que
 ce qu'ils ont fait pour appuyer ce
 qu'ils appellent la Rebellion d'An-
 gletterre, & l'Usurpation du Trône,
 ne peut estre que d'un tres-mauvais
 exemple pour leur posterité, & au-
 toriser tous les Peuples mécontents
 d'un Gouvernement à se revolter
 contre leur Souverain , & faire
 reconnoistre par force celui qu'ils
 auront choisi ; Qu'en un mot ils ont

sacrifié à un Prince ingrat leur véritable interest, leur propre seureté, mesme leur gloire & qu'au lieu de leur faire part des dons immenses qu'il a receus du Parlement d'Angleterre, de leur marquer sa reconnaissance par des liberalitez convenables à ce qu'ils ont fait pour luy il ne leur a pas seulement fait donner ce qui leur est nécessaire pour entretenir leurs Troupes, quoi qu'elles n'ayent esté employées que pour luy faciliter les moyens d'usurper la Couronne d'Angleterre, & qu'il ait tiré plus d'argent des Peuples en deux années de temps, qu'ils n'en ont accordé en dix ans à leur Roy legitime; que s'il veut avoir des amis pour continuer la Guerre avec luy, il faut qu'il ouvre ses coffres qui doivent estre bien remplis à present, & qu'ils les paye liberalement, & pour le passé & pour l'avenir; qu'en-

fin il ne manque pas de Troupes en Angleterre & en Hollande pour se faire obeïr, & qu'il sçait assez les moyens de tirer des Peuples autant d'argent qu'il en voudra. Je vous assure, Milord, que je n'ay rien obmis pour leur faire prendre patience, & les porter à employer encore cette Campagne leurs Troupes & leur argent à la défense de ce que nous appellons la Cause commune, & qu'ils nous disent en face n'estre que celle de la révolte, & directement opposée à l'intérêt public de tous les Souverains. Je leur ay représenté que l'Irlande estant à cette heure entièrement subjuguée, toutes les forces des trois Royaumes pourroient passer en Flandre pour faire la guerre à la France plus vigoureusement que par le passé; mais je vous avoue, Milord, qu'ils m'ont fait une knée sur nostre conquête

d'Irlande, comme si je leur avois dit la chose du monde la plus absurde, & l'un d'eux a eu la hardiesse de me dire qu'on entendoit bien parler de ce que font les Troupes de Cavalerie & de Dragons du Roy Jacques, qui sont répandues dans les Comtez de Slego, de Roscomon, de Mayo, de Gallouay, de Clare, de Limerik, & de Kerry, que l'Infanterie dudit Roy qui est en Garnison dans les Places de Slego, de James-Towne, Athlone, Banaker, Portummi, Killilan, Limmerik, & Gallouay, fait aussi parler d'elle, mais que les nostres ne donnent pas seulement le moindre signe de vie; qu'à peine sçait-on qu'il y en a dans Cork, Kingsall & Dublin, qui bien loin d'agir comme si nous estions maîtres du pays, n'osent pas seulement sortir de leurs Garnisons; que cependant les Troupes

*Papistes plus aguerries qu'elles
 n'estoient l'année dernière, plus
 accoutumées à souffrir qu'aucune
 autre Nation, & Zélées pour la
 Religion au delà de toute expres-
 sion, sont en estat de reprendre ce
 qu'elles ont perdu; que le peu qui
 nous restera de gens après toutes les
 grandes pertes que les maladies
 nous ont causées, & le rappel des
 treize Regimens qui doivent incef-
 samment repasser en Angleterre, ne
 sera pas disposé à résister aux en-
 treprises que les Irlandois réunis
 sous la puissance du Roy Jacques,
 auront la liberté de faire dans
 toute l'étendue de l'Irlande, & que
 quand mesme nostre Maître feroit
 passer en Flandre tout ce qu'il a
 presentement de Troupes entrete-
 nuës aux dépens de l'Angleterre,
 non seulement la France auroit
 encores des forces superieures à cel-*

les des Alliez & les Papistes chasseroient entierement les Protestans de l'Irlande , mais d'ailleurs les Anglois & les Ecossois pourroient bien se desabuser , & rentrer sous l'obeissance dudit Roy Jacques , que vous sçavez que la pluspart d'entre eux trouvent moins rude que celle d'àpresent. Je craindrois, Milord, de vous ennuyer de tous leurs raisonnemens ; mais quelque bon usage que j'aye fait de tout ce que vous m'avez écrit pour les amuser , je vous avouë qu'ils ont de si fortes raisons de pretendre que c'est à vous à faire tous les frais de la guerre , qu'il ne me reste rien à leur repliquer , ny d'autres moyens de les appaiser , que l'esperance que je leur donne , que de gré ou de force , nous tirerons de l'Angleterre où de la Hollande tout le fond necessaire , non seule-

ment pour la continuation de la guerre mais aussi pour les rembourser des dépenses qu'ils ont faites pour nostre interest. Je suis, &c.

A la Haye le 20. Decembre 1690.

Mr le Marquis de Feuquieres sçachant que les Ennemis avoient mis dans Benasque une Compagnie du Regiment des Gardes du Duc de Savoye, marcha la nuit du 5. au 6. de ce mois, avec 500. Chevaux & 2. cens Grenadiers en croupe, & fit mener deux petards. Il arriva un peu avant le jour, fit une attaque & la poussa de maniere, qu'une heure & demie après, les petards se trouverent en estat, de sorte que la Garnison, au lieu de se défendre plus longtemps, se rendit, & tous ceux qui la composoient furent

faits prisonniers de guerre. Mr de Feuquieres amena toute la Compagnie des Gardes avec ses Officiers. Elle estoit commandée par le Marquis d'Angone, qui en est Capitaine. Le jour estant venu. Mr de Feuquieres se mit en Bataille dans la plaine de Millesieurs, d'où il envoya brûler un poste qui n'est pas tout à fait à un mille de Turin, & après avoir attendu plus de trois heures pour voir si neuf cens Chevaux qui estoient à Rivoli & à Veillane voudroient se vanger de l'expédition qu'il venoit de faire, il se retira, lors qu'il eut reconnu que les Ennemis ne faisoient aucun mouvement qui marquast qu'ils eussent dessein de venir à luy. Tous les lieux qui avoient jusques alors refusé les

Contributiōs s'y sont soumis, & l'Armée ennemie qui a campé il y a quelques jours dans la plaine de Pignerol, n'a osé prendre aucuns quartiers au deçà du Pô.

Depuis ma dernière Lettre nous avons perdu quelques personnes considérables, dont voicy les noms.

Messire Charles Ripault, Seigneur de Viuilly. Il estoit fils de Charles Ripault, Seigneur de Viuilly, & de Marie du Texier, & avoit esté receu Conseiller au Parlement de Paris en 1642. Son Ayeul, Michel Ripault, Seigneur de Viuilly, President aux Enquestes de ce même Parlement avoit épousé Marthe le Jay, Sœur de Nicolas le Jay, Seigneur de la Maison Rouge, qui estoit pre-

premier Président. Christophe Ripault son Bisayeul y avoit esté receu Conseiller en 1552. Ripault porte de gueules au Sautir échiqueté d'argent & d'azur, cantonné de quatre Fleurs de Lys d'or.

Messire Estienne de Saintot. Il estoit de la Grand'Chambre, & avoit esté receu Conseiller au Parlement en 1624. Cette Famille a donné des Officiers au Parlement de Paris, & plusieurs Maistres des Ceremonies de France, qui se sont tres-dignement acquitez des fonctions de leurs Charges sous celuy de Louis le Grand ce que continue encore de faire aujourd'huy Mr de Saintot, Maistre des Ceremonies. Mre Estienne de Saintot, Abbé de Ferrière, receu Conseiller Clerc
au

au Parlement en 1674. est de la
mesme Famille. De Saintot
porte d'or à la face d'azur char-
gée en cœur d'une Fleur de Lys d'or,
accompagnée de deux Roses de
gueules en Chef, & d'une
Teste de More bandée d'argent en
pointe.

Dame Anne d'Arnaud de la
Cassagne, Baronne de Pougée.
Elle estoit Veuve de Marc-
Antoine de Gregoire, Comte
de Montpeiroux, Marechal des
Camps & Armées du Roy.

Comme jamais la France
ne s'est veüe dans un si haut
degré de grandeur que sous
le regne de LOUIS LE
GRAND, aussi n'a-t-elle
jamais monté tant de zele
pour aucun de ses Souverains,
qu'elle en fait paroistre pour
cet Auguste Monarque. Le

Janv. 1691.

soin qu'elle prend de transmettre sa gloire à la posterité se remarque dans le grand nombre de ses Figures Equestres, auxquelles la plupart des Provinces du Royaume ont fait travailler pour fondre en bronze. Les Etats de Bourgogne ne pouvoient manquer d'estre les premiers à marquer les sentimens de leur profonde veneration pour Sa Majesté, puisqu'ils avoient devant les yeux l'exemple d'un Prince du Sang dont il seroit difficile d'exprimer le zele, & la passion pour la gloire du Roy. Ils ont eu le bonheur d'avoir pour leur Ouvrage un des plus fameux Ouvriers, puis que Son Altesse Serenissime a choisi pour cela feu Mr le Hongre qui a fait la belle Figure de l'Air, que

l'on admire à Versailles , & qui a remporté le prix sur toutes celles qui sont dans ce superbe Palais Son dernier ouvrage a répondu à l'attente qu'on avoit de son heureux Genie, & l'empressement qu'il voyoit dans un Prince si zélé, & qui souhaitoit de voir cet ouvrage dans la dernière perfection, luy a fait redoubler ses soins pour le mettre en cet état ; de sorte que l'on peut dire que c'est un ouvrage qui est achevé jusque dans les moindres ornemens, dont il est beaucoup plus rempli que les autres de cette nature. Mr le Hongre tomba malade le jour même qu'il le finit. Comme il n'est point relevé de sa maladie, cet ouvrage n'a esté fondé qu'après sa mort, en quoy sa Famille a heureuse-

ment reüssi par ses soins, & par le choix qu'elle a fait des plus habiles fondeurs. Cela s'est fait à deux fois. Il y a déjà plusieurs mois que la Figure du Roy est fonduë, & le Cheval qui l'a esté seulement depuis deux mois, a fait voir qu'on vient aujourd'huy à bout en France de ce qu'on n'auroit osé entreprendre avant le regne du Roy. Ainsi les Etats de Bourgogne auront l'avantage d'avoir fait faire à la gloire de ce Monarque un Ouvrage digne de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome, & la Ville de Dijon aura celuy de l'avoir dans son Enceinte. Ses Habitans, en regardant dans les siècles futurs la Figure d'un Roy qui fait la terreur de l'Europe, & l'admiration de l'Univers, songeront en mesme

temps qu'ils la doivent aux
soins d'un Prince du mesme
sang dont les archives de la
Province conserveront la me-
moire à cause de son attache-
ment pour la gloire & pour la
personne du Roy, & de son
affection pour le pays.

Les nouvelles certaines que
l'on a reçues depuis quelques
jours de Canada nous font
connoître que l'on ne doit
gueres ajouter foy à celles que
l'on imprime dans les Pays E-
trangers. Selon leurs Gazettes;
Quebec avoir esté pris par les
Anglois, & il n'y a rien de vray
en cela que les efforts inutiles
que les Anglois ont faits pour
le prendre. Ils vinrent moiriller
devant cette Place le 16. Octo-
bre dernier, & le 22. ils furent
contraints de regagner leurs

Vaisseaux. Avant que d'entrer dans le détail de cette entreprise, il faut vous dire que la Riviere de Saint Laurent forme un fort grand Bassin, & qu'elle descend à Quebec par un seul Canal. Elle se divise en deux bras à l'Isle d'Orleans, deux lieües au dessous. L'un passe au Nord, entre cette Isle & la Coste de Beaupré, & l'autre au Sud entre cette mesme Isle & le Pont de Levy. C'est ce qui forme ce grand Bassin où la Flotte Ennemie mouilla du costé de Beauport qui n'est separé de la Coste de Beaupré que par le Saut de Monmorency, dont la chute fait la plus belle Nape d'eau du monde. Beauport est à une lieüe de Quebec, avec une petite Riviere entre deux, que les Ennemis passerent à gué en

basse marée. Quebec est placé vis-à-vis la pointe de Levy, un peu au dessus. Il est divisé en haute & en basse Ville, qui n'ont communication ensemble que par un seul chemin assez escarpé. Les Eglises & toutes les Communautés sont dans la haute-Ville, le Fort est sur la Croupe de la Montagne, & commande la basse, où sont les plus belles Maisons & où demeurent tous les Marchands. Le Palais qu'occupe Mr l'Intendant, est presque détaché de tout le reste de la Ville. Il est situé sur la gauche sur le bord de la petite Rivière, & au bas de la Côte. Les Fortifications que Mr le Comte de Frontenac, Gouverneur du Canada, avoit fait faire, y commençoient, & remon-

toient du costé de la haute-Ville qu'elles entouroient, & elles venoient finir à la chute de la Montagne du costé du Fort, à l'endroit nommé le Cap au Diamant. Il avoit continué auprès du Palais une palissade toute le long de la Grève, qui venoit gagner au dessous de l'Hospital, jusqu'à la closture du Seminaire, & se perdoit à des Rochers inaccessibles. Il y avoit au dessus une autre palissade qui joignoit au même endroit que l'on nomme le Saut au Matelot, où l'on avoit mis une Batterie de trois Pièces de Canon. L'autre Batterie estoit à la droite. Il y en avoit deux à la basse Ville de trois Pièces de dix-huit livres de Balles chacune, & toutes deux postées au milieu de celles

d'en haut. Les endroits ouverts, & où il n'y avoit point de portes, estoient baricadez de bonnes poutres & de barriques pleines de terre. Le chemin de la basse à la haute-ville estoit coupé par trois differens retranchemens de barriques & de sacs à terre. On fit depuis l'attaque une autre Batterie au même Saut au Matelot, un peu plus sur la droite que la première. On en fit aussi une à la porte, qui va à la petite rivière. Il y avoit quelques petites Pièces disposées autour de la haute-Ville, particulièrement sur la butte d'un Moulin qui servoit de Cavalier. Voila de quelle maniere la Ville estoit disposée lors que les Anglois y vinrent. Leur Flot estoit composée de tren-

ic quatre voiles, dont il n'y
avoit que quatre gros Vais-
seaux, & quatre autres un
peu moindres. Le reste estoit
Caïques, Barques, Brigantins,
ou Flibous, parmy lesquels on
dit qu'il y avoit aussi quelques
Brulots. Les petits Bastimens se
rangerent du costé de la coste
de Beaufort, & les gros tiront
un peu plus le large. Le Lun-
dy 16. Octobre, sur les dix heu-
res, une Chaloupe qui portoit
pavillon blanc, à son avant, par-
tit de l'Admiral & vint à terre.
Quatre Canots allerent au de-
vant portant mesme pavillon.
Ils la joignirent presque à la
moitié du chemin, & ils y trou-
verent un Trompette qui ac-
compagnoit l'Envoyé du Ge-
neral. Il fut mis seul dans les
Canots. On luy banda les yeux.

& on le conduisit à Mr le Gouverneur, auquel il presenta une Lettre du Commandant des Ennemis, par laquelle il luy marquoit, au nom de leurs tres-excellentes Majestez Guillaume & Marie, Roy & Reine d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, Défenseurs de la Foy, que pour éviter l'effusion du sang, il eust à luy rendre sans aucune démolition, les Forts & Chasteaux qui reconnoissoient ses ordres, avec menaces, s'il ne se soumettoit à la Couronne d'Angleterre, de le faire repentir du refus qu'il en feroit. La Lettre qui estoit en Anglois ayant esté expliquée, l'Envoyé tira une Montre de sa poche, & faisant voir à Mr de Frontenac qu'il estoit dix heures, il luy demande qu'il le

voulust renvoyer à onze précises avec sa réponse. Ce zélé Gouverneur luy repliqua qu'il ne le feroit pas tant attendre, & qu'il pouvoit aller dire à son General, qu'il ne connoissoit point d'autre Roy d'Angleterre que le Roy Jacques II. qui étoit en France; & luy montrant là dessus quantité d'Officiers qui estoient autour de luy, il ajouta quand il seroit d'humeur à vouloir se rendre, tant de braves gens qui estoient prests de donner leurs vies pour le service de Sa Majesté, n'y consentiroient jamais; que pour le Prince Guillaume qu'il nommoit le Roy d'Angleterre, il ne pouvoit concevoir comment il oloit luy donner le titre de Défenseur de la Foy, puis qu'il détruisoit les Loix & les Privi-

tiges du Royaume, & renver-
 soit la Religion Anglicane. Ce
 discours ayant surpris & mes-
 me alarmé l'Envoyé, il deman-
 da si l'on ne vouloit pas luy
 donner de réponse par écrit; à
 quoy Mr le Gouverneur re-
 partit qu'il n'en avoit aucune
 à faire à son General que par la
 bouche de ses Canons. L'En-
 voyé fut congedié après cela.
 On luy rebanda les yeux, & il
 fut remené dans les mesmes
 Canots à sa Chaloupe. Sur les
 quatre heures après midy, Mr
 de Longueil revenant avec ses
 Sauvages, accompagné de Mr
 Maricour son Frere, qui arri-
 voit de la Baye d'Hudson, dans
 le Navire commandé par le
 Sieur de Bonaventure, fut
 averty assez à temps pour ne
 point tomber entre les mains.

des Anglois. Il s'échapa le long de la Flote ; & quelques Chaloupes se détacherent pour le charger , mais il gagna terre , & les receut à coups de fusil ; ce qui obligea ces Chaloupes de retourner à leurs Navires , après avoir esté saluées en passant par des Habitans de Beauport , qui estoient sur la grève. Le Mardy 17. une Barque chargée de monde alla du costé de terre , entre Beauport & la petite Riviere. On y escarmoucha assez longtemps après qu'elle eut échoüé , & on l'auroit attaquée , s'il n'avoit pas fallu se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture. Le Mercredi 18. sur les deux heures , on vit presque toutes les Chaloupes chargées de monde gagner le même endroit où cette Barque

avoit échoué le jour précédent. Comme on étoit incertain du lieu où les Ennemis feroient leur descente, il y avoit peu de monde de ce côté-là. On détacha la pluspart des Habitans de Montreal & des trois Rivières, & ceux qui se trouverent les plus propres pour escarmoucher. Les Ennemis estoient déjà à terre au nombre de deux mille, & s'étoient rangez en bataille avant l'arrivée du détachement, qui n'estoit au plus que de trois cens hommes, en comptant la jonction de quelques Habitans de Beauport, qui ne demeurèrent pas tous. Comme le terrain est fort difficile, plein de broussailles & de rochers, & que dans la basse marée on a de la vase jusqu'à my-jambe, ils

estoyent divisez en plusieurs petits pelotons, & attaquoyent, sans tenir presque aucun ordre & à la maniere des Sauvages, ce gros Corps qui estoit fort serré. Ils firent plier un Bataillon, & le contraignirent d'aller regagner la queue. Le Feu dura plus d'une heure. Les François voligeoyent incessamment autour des Ennemis d'arbre en arbre, & ainsi les furieuses décharges qu'on faisoit sur eux ne les incommodoient pas beaucoup, au lieu qu'ils tiroient à coup seur sur des gens qui estoient tous en un Corps. ~~Ma~~ le Gouverneur fit passer un bataillon de Troupes pour assurer leur retraite. On perdit dans cette occasion, ~~Mr~~ le Chevalier de Clermont, Capitaine Reformé qui avoit sui-

wy avec d'autres Officiers comme Volontaire; il s'engagea un peu trop avant & ne pût se retirer. Le Fils de Mr de la Touche, Seigneur de Champlain fut aussi tué, & Mr Juchereau de Saint Denis, âgé de plus de soixante ans qui commandoit la Milice de Beauport eut le bras cassé. Les Blessés furent seulement au nombre de dix ou douze, & les Ennemis perdirent 150. hommes, au rapport d'un Habitant qui visita la nuit le champ de Bataille. Sur le soir, leurs quatre plus gros Navires vinrent mouiller devant Quebec. Le Contre-Admiral qui portoit Pavillon bleu, se posta un peu sur la gauche, presque vis-à-vis du Saut au Matelot. L'Admiral estoit sur la droite, le Vice-

Admiral un peu au deffous, tous deux vis-à-vis la Basse-Ville, & le quatrième qui portoit la flamme de Chef-d'Escadre, se tira un peu plus du costé du Cap au Diamant. Les François les saluerent les premiers, & ensuite ils commencerent leurs Canonades assez vigoureusement, on leur répondit de même. Les Enemis ne urentent presque point sur la haute Ville ce soir là. Le Fils d'un Bourgeois fut tué. Il y en eut un autre blessé, & Mr de Vieuxpont eut son Fuzil emporté du mesme coup, & ensuite le bras demi. Les coups de Canon cessèrent de part & d'autre sur les huit heures.

Le leudy 19. à la pointe du jour, les François recommencerent encore les premiers. Il

sembloit que les Ennemis eussent un peu rallenty leur feu. Le Contre Admiral qui avoit tiré le plus vigoureusement, se trouva fort incommodé par les Batteries du Saut au Matelot, & celle d'embas, du costé de la gauche; aussi fut-il obligé à relascher le premier. L'Admiral le suivit d'assez près, mais avec beaucoup de precipitation. Il avoit receu plus de vingt Boulets dans le Corps de son Vaisseau, & il y en avoit plusieurs qui l'avoient percé à l'eau. Toutes les manoeuvres estoient coupées, son grand Mast presque cassé, en sorte qu'il avoit esté obligé de mettre des Jamelles. Quantité de gens y avoient esté blessez, & plusieurs tuez. La crainte qu'il eut de recevoir encore quelques coups

222 M E R C U R E

de Canon qui l'achevaissent, fut cause qu'il fila tout le Cable de son ancre, l'abandonna & se retira fort en desordre. Les deux autres tinrent encore quelque temps, mais sans tirer, & sur les cinq heures du soir, ils allerent se mettre à l'abry dans l'Anse des Meres, près le Cap au Diamant; où ils se radoubèrent le mieux qu'ils purent. On avoit envoyé dans cette Anse un détachement pour les observer, & comme on leur tua quelques hommes en tirant de terre, ils furent contrainis de mouiller hors la portée du Fusil.

Le Vendredy Mrs de Longueuil & de Sainte Helene avec quelques François commencerent à escarmoucher sur les deux heures après-midy con-

tre la teste de l'Armée des Ennemis, qui marchoit en bon ordre le long de la petite Riviere. Ils firent plier leurs gens detachez qui se rejoignirent à leur gros. Le combat fut assez longtemps opiniasté, les François soustenant avec beaucoup de courage. Cependant Mr le Gouverneur avoit fait mettre en bataille trois bataillons de troupes du costé d'endçà de la Riviere, & il estoit à leur teste prest à recevoir les Ennemis, s'ils en avoient voulu tenter le passage. La retraite fut faite en bon ordre, mais par malheur Mr de S. Helenc eut la jambe cassée d'un coup de Fusil. Mr de Longueil son Frere, qui l'année dernière eut un bras cassé au combat de la Chine, reçut une contusion au costé, & au-

roit esté tué sans la corne à poudre qui se trouva à l'endroit où donna la balle. Il y eut deux autres hommes bleffez, autant de tuez, & les Ennemis tirerent quelques volées de Canon sans aucun effet. Ils en envoyerent aussi à l'endroit où les Troupes estoient en bataille, ce qui fit connoistre qu'ils en avoient mis à terre. On leur répondit de la batterie qui estoit à la porte de la petite Riviere. Ils mirent ensuite le feu à quelques Granges, ce que l'on ne pouvoit empêcher & tuerent quelques Bestiaux qui estoient dans la campagne & qu'ils transporterent à leurs Navires. Ils perdirent encore beaucoup de monde dans cette seconde occasion.

Le Samedi 21. Mr de Villieu, Lieutenant reformé qui avoit demandé à M. le Gouverneur un petit détachement de Soldats de bonne volonté, alla du costé où estoient campez les ennemis. Mrs de Cabanac & du Clos de Beaumanoir sortirent aussi avec d'autres petits détachemens. Mr de Villieu commença l'escarmouche sur les deux heures après midy. Il attira les ennemis dans son embuscade, & se maintint fort long-temps. Ils firent un détachement pour l'entourer, & ce détachement ennemy fut chargé par une autre embuscade des Habitans de Beauport, de Beaupré & de l'Isle d'Orleans Mrs de Cabanac & de Beaumanoir donnerent aussi de leur costé. Les Fran-

gois qui escarmouchoient toujours en perdant le terrain, firent ferme lors qu'ils se furent tous joints à une maison, où il y avoit sur une hauteur quantité de palissades, derrière lesquelles ils tiroient. Le combat dura jusqu'à la nuit, & les gens frais que les ennemis y envoyoient toujours, ne servirent qu'à augmenter leur perte qui fut fort considérable. La nuit dont la pluye redoubla l'obscurité, leur donna moyen d'enlever leurs morts, & empêcha de connoître le désordre où ils estoient. Il fut tel qu'ils se servirent de cet avantage pour se rembarquer. Mr de Villieu & les Habitans, ne le sceurent que le lendemain Dimanche au point du jour. Les Sauvages qui faisoient la décou

decouverte trouverent cinq pieces de Canon , cent livres de poudre , & quarante à cinquante boulets abandonnez. Ceux de Beauport & de Beau-pré s'en, saisirent. ! Plusieurs Chaloupes tenterent de mettre des gens à terre pour les reprendre , mais ils furent repoussez. Mr de Monie Capitaine estoit sorty le jour precedent avec cent hommes ; il avoit fait un fort grand circuit pour s'aller jeter dans Beauport , & ne s'estoit pû trouver au combat. Mr de Frontenac le fit demeurer à quelque distance du Camp des Habitans , pour les soutenir en cas d'une nouvelle descente. Ils se faisoient fort de garder leur poste avec deux pieces qu'on leur avoit laissées ; les trois autres furent amenées à

Janvier 1691. K

Quebec le meſme jour. L'après diſnée les deux Navires qui eſtoient dans l'Anſe des Mercs, mirent à la voile pour aller rejoindre la Flote. On les ſalua à boulets en paſſant , & ils repondirent ſans faire grand mal.

Le Lundy 23. Mrs de Suberſe & Dorvilliers, Capitaine partirent à la teſte de cent hommes pour s'aller jeter dans l'Iſle d'Orleans. Mr de Villicu avoit auſſi receu ordre de deſcendre au Cap Tourmente au deſſus de la coſte de Beaupré. On jugeoit bien que les Ennemis nous quitteroient bien-toſt, & on craignoit leur deſcente en ces endroits-là. Ils mirent à la voile le ſoir, & ſe laiſſerent aller au courant; mais quelques uns n'ayant pu trouver de bon mouillage furent obligez de

relâcher. Ils disparurent enfin tous le lendemain Mardy sur les dix heures du matin, & allèrent mouïller à l'Arbresec. Mademoiselle de la Lande, qui estoit prisonniere sur l'Amiral, voyant qu'ils se dispoient à retourner en leur pays, fit demander au General Phillips par un Interprete, s'il vouloit l'y mener, & laisser à Quebec quantité de ses Compatriotes qui y étoient prisonniers; qu'elle esperoit que si on proposoit de faire une échange, cette negociation pourroit réussir. Elle fut elle-mesme envoyée sur sa parole pour faire cette proposition. Monsieur le Gouverneur l'accepta, étant bien aise de la recouvrer avec sa Fille, aussi bien que Mr de Grandville, & que Mr Trouvé, Prestre, qui avoit esté pris au

Port-Royal , & qu'ils avoient emmené avec quelques autres Prisonniers de l'Acadie , esperant qu'ils leur seroient d'une grande utilité après la prise du Pays. Elle s'en retourna fort joyeuse à bord de l'Amiral Les Prisonniers Anglois qu'on vouloit rendre furent assemblez le soir même. Ce n'estoit que des Femmes & des Enfans, & il n'y en avoit pas un de considerable que le Capitaine Denis qui commandoit dans le Fort que le Sr de Porneufavoit pris. Il y avoit aussi les deux Filles de son Lieutenant qui fut tué & que Mr le Gouverneur avoit rachetées des Sauvages Mada, me l'Intendante avoit racheté aussi une petite Fille de neuf ou dix ans assez jolie , qu'elle rendit. Mr de la Valiere , Capitaine des Gardes de Mr de

Frontenac, fut chargé de cette échange. Il se rendit à terre le Mercredi matin, vis-à-vis l'endroit où les Anglois estoient mouillez. La negociation dura tout le jour. Un Ministre avoit passé à terre, & on trouva le secret de le garder sur les difficultez qu'on faisoit de rendre Mr Trouvé. Enfin tout fut échangé de bonne foy. Les François y gagnèrent, puis que le nombre de leurs Prisonniers estoit plus grand que celuy des Anglois, qu'en rendant des Enfans, ils eurent des hommes faits & en estat de servir. Les Ennemis garderent deux de nos Pilotes, qu'ils promirent de mettre à terre lors qu'ils auroient passé les dangers de la Rivière.

Dans le mesme temps quelques Sauvages Abenaguis ar-

riverent de l'Acadie, & dirent qu'ils avoient esté dans un Village de Loups, où ils avoient appris que les Anglois avoient eu du dessous par mer en France; que la petite verole avoit fait mourir quatre cens Iroquois & cent Loups, & qu'il n'estoit resté que seize hommes dans le grand Village des Loups; que dans une occasion où les Anglois avoient témoigné desirer ~~faire~~ la paix avec les Abenaguis, les derniers leur avoient répondu, que ny eux, ny leurs enfans, ny les enfans de leurs enfans, ne feroient ~~jama~~is de paix avec des gens qui les avoient si souvent trompez; & qu'enfin depuis deux mois les Canidas avoient défait cent soixante & dix Anglois, & trente Loups.

Le Vendredy 27. trois hom-

mes arriverent de la Baye S. Paul , & rapportèrent qu'ils avoient esté à deux Navires François qui estoient prests à passer le Détroit de l'Isle aux Condres , qu'ils les avoient avertis que la Flotte Angloise estoit devant Quebec, & qu'ils avoient appris d'eux, qu'ils devoient estre suivis par huit autres Vaisseaux avec lesquels ils estoient partis de la Rochelle. Peu de temps après, des Canots que Mr le Gouverneur tenoit exprés sur les Costes, leur confirmèrent ce que ces trois hommes leur avoient dit. Un troisième Navire , nommé le glorieux , fut averty de la mesme chose, & on a eu avis qu'il se preparoit à entrer dans la Riviere de Saguenay pour s'y cacher jusqu'à ce que la Flotte Ennemie eust passé.

Le Dimanche 29. les rejoüissances furent faites à Quebec avec beaucoup d'appareil. Le grand Pavillon de l'Amiral, & un autre que Mr de Porneufavoit pris à l'Acadie, furent portez à l'Eglise au son des Tambours. Mr l'Evesque y chanta le *Te Deum* & l'on fit ensuite une Procession solennelle en l'honneur de la Vierge, Patronne du Pays. Toutes les troupes estoient sous les armes. On a institué à perpetuité une Feste sous le nom de Nostre-Dame des Victoires, & l'Eglise que l'on a commencée à la Basse-Ville est dediée sous ce même nom, pour estre une marque éternelle de la protection que les François ont receuë du Ciel dans cette attaque. Le Feu de joye fut allumé à l'entrée de nuit par Mr le Gouverneur.

au bruit de plusieurs decharges du Canon & de la Mousqueterie, & l'on n'oublia pas à faire tirer plusieurs fois les Pieces qui avoient esté prises sur les Ennemis. Le 12. Novembre on aprit que les trois Navires François qui avoient paru à l'Isle aux Coudres, estoient entrez dans le Saguenay; qu'après avoir veu passer devant eux la Flotte ennemie, ils estoient sortis de ce Fleuve, & qu'ils n'estoient pas loin de Quebec. Le Sieur François de Xavier y vint mouiller le 15. la Fregate nommée la Fleur de May, le 16. & le 17. le Glorieux. Toutes ces nouvelles ont esté portées par Mr de Villebon, que Mr le Comte de Frontenac a depeché à la Cour. Il est venu dans un petit Bastiment qui a fait la traverse en

cinquante-cinq jours, & qui arriva au Port-Louis le 19. de ce mois.

Le sens de l'Egnime du mois passé ne consistoit qu'à trouver le nombre des lettres de chaque mot. Trois est composé de cinq lettres, & quatre fois trois en font vingt. Quinze a six lettres, & le mot. tout n'en a que quatre. Ceux qui ont développé ce mystere, sont Mrs François de Lions, ~~Ecuier~~, Seigneur de Theuville, Conseiller & Procureur du Roy à Pontoise; Cordelier, Vicaire de S. Nicolas des Champs : Gaillardin, Chirurgien juré à la Roche; Oudin Curé de Cussy les Forges : le petit Beraud du Parc de Marseille : de Baignolles Gardemarreau des Eaux & Forests de Dreux : de Panton du Marchis de Nantes: Colibeaux Regent

à Avranches: Godefroy Regent
 de Rhethorique au College de
 la mesme Ville, & du Pont
 Corbet du mesme lieu: de Bru-
 xelles, Principal du College
 de Chasteau-Thiery: de la
 Chaire de Rennes: Yvelin
 Capitaine; Auvray: le Coin-
 tre Croüen devant l'Hostel de
 Ville de Chartres: Isambert de
 la rue Comtesse d'Artois::
 Constance de la rue des Prou-
 vaires: Diercville: de Lautri-
 che: Tarmulot: l'Esprit-majo-
 cre de Lion: le Moscovite An-
 glois: le Commissaire des Em-
 blêmes: la Rambauche: Meriel
 de Caën: le Cenobite de la rue
 S. Martin: Pittecoeur de la
 Place de Sorbonne: Themisto-
 cle: Tamiriste de la rue de la
 Cerisaye: le Phenix des Or-
 phelins d'Orleans: Cotteret de
 Villiers: le Solitaire de la rue

228 MERCURE

S. Mederic : le Compere de la
 belle blonde nommée M. M. :
 le Reclus du Fauxbourg S. Jac-
 ques : l'aimable Lorrain de
 Bourgen bresse : l'Indifferent
 en paroles : les Mariez du 22.
 Janvier de la rue du Pot d'Es-
 tain de Soissons : leur meilleur
 Amy ; la Scrupuleuse Vertu
 de Letitère : le petit Amant
 Imaginaire & disgracié de la
 plus charmante des trois
 Sœurs ~~de l'Hôtel de Charost~~ :
 l'Heureux en Intrigues de la
 rue de la Harpe : le Jaloux de
 la rue neuve S. Mederic : le
 pauvre Nouvelliste des belles
 Amoureuses de la même rue :
 Blandre Sr de Bras de Fer & sa
 Blonde : l'Amant inconsolable
 de la Province de Bourgogne :
 la petite Henriette de la rue
 Cassette : le Sr de Broquillon &
 sa grande & petite Commerce

de la rue S. Martin: le Fidelle
 Inconstant & l'aimable Infidel-
 le près de la fontaine de la
 Herse: Mesdemoiselles Au-
 vray: le Cointre: Gourlin: la
 Spirituelle & toute charmante
 Louise Favé de la rue S. Martin:
 Mariane de la rue des Carmes
 de Caën: Chicaneau vis à vis
 de l'Oratoire à Rouen: Perseval
 de Nogent le Rotrou & son
 Amant: la plus aimable des
 Cousines: la plus Coquette
 des six aimables inseparables
 de la rue Aubriboucher: l'In-
 vincible Bellier de la mesme
 rue: le brave Savar de la rue
 d'Argenteuil: le Docteur
 Verseville: la Charmante
 Brunette devant le petit S.
 Antoine: la trop aimable &
 aimée Veuve de la rue du petit
 Lyon: l'aimable coupe de
 cœurs de la rue de S. Julien

des Menestriers : la charman-
 te & incomparable Amarillis
 de la rue des Ursules : la Mar-
 quise à l'Anagramme *Pure Image de vertu* : Louise Lucie de
 Chastillon en Barois : le Berois,
 le Berger à l'Anagramme *Siecle d'Amour* : Diane d'Alcleon : la
 Bergere Aimantée : la Prin-
 cesse au Roy de Trefle : & la
 Nimphe aux jours filez de soye
 la belle Catin de la rue Guil-
 lebert : ~~la belle Lototte~~ de Pi-
 cardie & les belles Brunnes avec
 leurs Amans de la rue du Parc-
 Royal : le Prophete Helie , rue
 S. Denis : du Buisson : Gruje-
 tour : ~~le Brancour de Café~~ , &
 les Fuyards du Pont-neuf de
 Falaise : M. le Docteur : la gros-
 se Bourgeoise de la Chasse
 Royale , Pont au Change : l'in-
 consolable Veuf & le Cavalier
 Fillent , tous deux de Falaise :

l'Amant satisfait du Pont au
Change : Mimon Avocat à
Moulins : Jean Michel le Vort
Avignonnais : la charmante
Manon, sa Compagne, & l'ai-
mable couple de Sœurs de vis
à vis la rue Hamon de Caën : le
Sr M. Hervieux & son aimable
Epouse, de la même Ville : la
trop fiere Marote, & la belle
Madelon, l'une proche le Tri-
pot, & l'autre de la rue du Guet
de Caën.

La nouvelle Enigme que je
vous envoie est de Mr Isam-
bert.

ENIGME.

I Ay beau changer fort souvent
de figure,
Les soins de l'art changent peu ma
nature,
Je m'accommode en vain aux esprits
différens,
Ceux même à qui je fais des plai-
sirs assez grands,

Quoy qu'en parlant de moy quel-
qu'un toujours s'en louë,

Quand j'approche me font la
mouë,

Comme à quelque chose d'affreux.
Enfin mon sort est étrange & fa-
cheux.

Je fers à tout le monde, & ne plais
à personne,

On me trouve méchante, & pour-
tant je suis bonne.

Je vous envoie un second
Air nouveau dont les paroles
sont de Mr Rabier d'Anres-
pinc. Elles ont esté mises en
chant par Mr Montailly.

AIR NOUVEAU.

Non, l'hiver n'est plus en
ces lieux.

Il est vray que nos prez ont perdu
leur verdure,

Nos ruisseaux leur murmure,
Et nos Oiseaux leur chant deli-
cieux.

Mais

33

107



2-

in

c,

r-

r-

ux

Mr

l,

its

ux

le

de

ri-

le

n-

n-

its

n-

S.

232

2409

qu

2

Com

Enfin

Te sei

i

Om

de

Air

font

pinc

cha

N

Il est

E

*Mais, belle Iris, quand j'y voy
vos beaux yeux*

Ranimer toute la nature,

La plus rigoureuse froidure

*N'a plus pour moy rien de fa-
cheux.*

Il partit le 9. de ce mois un grand Convoy pour l'Irlande, avec plusieurs Anglois & Irlandois fidelles, le tout escorté par huit ou neuf Vaisseaux de guerre, que commande Mr le Marquis de Nesmond, Chef d'Escadre. Le mauvais temps fit relâcher à Brest deux Bastimens qui repartirent le 17. avec trois Vaisseaux de Guerre, nouvellement arrivez de Rochefort. Mr le Baron de Palicre les commandoit.

Mr du Bois, qui s'est acquis tant de gloire par son excellente traduction des Lettres de Sa-

Augustin, nous a donné depuis peu de temps celles *des Offices de Ciceron*. Il l'a faite sur la nouvelle Edition Latine de Groevius, & il l'a divisée comme luy par Chapitres, afin de soulager le Lecteur, avec des Sommaires à la teste de chaque Chapitre. Cette Traduction est fort estimée, & on peut tirer une fort grande utilité des Notes dont elle est accompagnée. ~~Les plus importantes~~, pour me servir des termes qu'on trouve dans la Preface, sont celles qui vont à demêler & à rectifier certains sentimens de la Philosophie payonne, où il y a quelque sorte de verité, mais qui ont besoin d'estre reduits aux principes de la Religion Chrestienne. Les autres ne sont que pour donner un plus grand jour à ce que la seule clarté de la Tradu-

tion ne pouvoit assez éclaircir pour faire connoître les lieux ou les actions dont Cicéron parle en beaucoup d'endroits de cet Ouvrage, & pour suppléer en d'autres certains faits, dont la connoissance est nécessaire pour les bien entendre. Ce Livre se debite chez le Sr Coignard, rue S. Jacques; à la Bible d'Or, & chez le Sr Guerout, Galerie neuve du Palais.

On trouve aussi chez le Sr Guerout, le *Grand Tarif des Monnoyes Nouvelles*. Il n'y a rien de plus commode, & même de plus nécessaire, puis que ce Tarif contient la Reduction en livres de toutes sortes de nombres de Louis d'Or à douze livres dix sols, & de Louis d'argent à trois livres six sols; en sorte que si on vous apporte, par exemple soixante-quatorze Louis d'or, on

d'argent, vous trouverez sur l'heure, par le moyen de ce Tarif, que les uns valent 925 livres & les autres 144 livres 4. sols; en reste de mesme, depuis un Ecu, pour les Louis d'Argent jusques à un Million, & depuis un Louis d'Or jusqu'à douze Millions cinq-cens mille livres.

En vous parlant le mois passé de la Lettre écrite à Mr le Maréchal de Belfond, sur le Voyage que ~~le Roy d'Angleterre~~ a fait à la Trape, je vous ay dit qu'elle estoit de Mr l'Abbé de Chavigny, Abbé de la Trape. Il est vray que Mr l'Abbé de la Trape est de cette Famille, mais il portoit le nom d'Abbé de Ransé, tant qu'il a demeuré dans le monde. Je suis, Madame, Vostre,



